2,5 millions d'Algériens ont visité la Tunisie en 2017

Page 24

TEMMAR RÉVÈLE À MÉDÉA

Enquêtes sur 600 000 souscripteurs AADL

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6016 - DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GROGNE SOCIALE

Zemali appelle les grévistes à reprendre le travail

Page 2

Dans un message adressé aux travailleurs

BOUTEFLIKA PRÔNE UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE PATRIOTIQUE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier que l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et celui de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 constituaient deux dates «d'une grande portée symbolique», appelant la jeunesse à s'investir dans l'œuvre d'édification nationale.

Page 3



DR



DR

PRÉSIDENTIELLE DE 2019

L'OPPOSITION À LA RECHERCHE D'UNE CANDIDATURE UNIQUE

Page 3

AVEC UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

UN PROGRAMME DE FORMATION DE 620 MÉDIATEURS JUDICIAIRES

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

NOUVEL APPEL À LA GRÈVE EN AVRIL PROCHAIN

Les syndicats autonomes déplorent l'absence de dialogue

PLUSIEURS syndicats autonomes relevant de plusieurs secteurs ont appelé, hier, à une grève générale et des rassemblements régionaux pour le 4 avril. Cet appel rejoint ainsi les appels de l'intersyndicale, qui avait déclenché récemment une grève de deux jours dans les secteurs de la Fonction publique.

Les syndicats relevant des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'enseignement supérieur ou encore des administrations se sont réunis hier au siège de l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef) afin d' « évaluer le mouvement de protestation et la grève nationale du 14 février 2018 qui a réussi à mobiliser les travailleurs et travailleuses de plusieurs secteurs autour des revendications «, selon un communiqué émis par les syndicats hier après midi, au terme de leur rencontre.

Les syndicats ont constaté « l'absence de dialogue social sérieux entre le gouvernement et les organisations syndicales et le recours à des méthodes entravant le travail syndical, l'utilisation de l'autorité et le recours automatique à la justice pour régler les conflits sociaux «.

Dans leur communiqué, les syndicats ont également dénoncé « les licenciements collectifs et la politique d'isolation adoptée par le gouvernement dans les secteurs de l'éducation et de la santé sous prétexte de l'abandon par les grévistes de leurs postes de travail ainsi que l'utilisation de cette méthode pour intimider les travailleurs et les dissuader d'avoir recours à leur droit de grève pour réclamer des solutions à leurs problèmes socioprofessionnels «. **S. N.**

GRÈVES ET GROGNE SOCIALE

Zemali appelle les grévistes à reprendre le travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a lancé avant-hier depuis Oran un appel aux syndicats grévistes des secteurs de l'éducation nationale et de la santé à revenir à la raison et à rejoindre leurs postes de travail. Il a souligné à ce propos que les portes du dialogue sont toujours ouvertes.



Au cours d'un point de presse organisé en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la capitale de l'Ouest, le ministre a ajouté que le dialogue permet de trouver des solutions aux problèmes de chaque secteur. «L'Etat possède les mécanismes nécessaires pour trouver les solutions idoines aux problèmes dans tous les secteurs», a-t-il précisé.

Il a soutenu que la persistance dans la grève ne fait que nuire aux intérêts directs des malades et des élèves.

«Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes dans ces secteurs, mais il ne faut pas nier que ces secteurs ont enregistré également un développement notable», a-t-il enchaîné. Zemali a estimé que même si les revendications des grévistes sont légitimes, il n'en demeure pas moins que le moyen utilisé par les syndicats pour les demander est illégal, d'autant plus que la justice a déclaré ces mouvements illégaux.

Il a également considéré que la grève permet aux syndicats «d'attirer l'attention et c'est chose faite». Maintenant, il reste le dialogue comme moyen de trouver «des dénouements à tous les problèmes soulevés», a-t-il jugé. Il a poursuivi à ce titre : « Nous avons rencontré les syndicats grévistes de l'éducation et leur avons demandé de reprendre le travail, car leur action est illégale et nous leur servirons d'avocats pour satisfaire leurs revendications». Ce qui est inacceptable pour le ministre du Travail, c'est le fait que ces syndicats persistent dans leur logique malgré l'illégalité de leur démarche confirmée par le verdict rendu par la justice. A son sens, toutes les parties doivent respecter la décision de la justice qui prévaut sur tout.

«Aujourd'hui, nous ne pouvons même pas servir d'intermédiaire, surtout que le mouvement a été déclaré illégal», a-t-il encore indiqué, soulignant que les grévistes sont «en état d'abandon de poste» dont les mesures légales sont connues.

Sur un autre registre, concernant l'élaboration de la liste des métiers pénibles, Zemali a indiqué qu'un comité spécialisé a été mis en place. Sa mission essentielle consiste à définir les critères déterminant les pénibilités de ces métiers, ajoutant que le comité associera toutes les parties concernées pour déterminer les conditions scientifiques d'un métier pénible.

Aziza Mehdid

Publicité



VISITE D'UNE MISSION DU BIT EN ALGÉRIE

Feu vert du ministère du Travail

L'ALGÉRIE a entamé la préparation du déplacement de la visite de la mission de contact direct du Bureau international du travail (BIT) avec «célérité et sérieux», a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«Dès réception d'un courrier du BIT informant le ministère du Travail de la période de déplacement de cette délégation, un accord a été donné pour son accueil», a déclaré la même source, ajoutant que les services du BIT «ont, par la suite, finalisé et transmis des termes de référence composés d'une liste d'institutions administratives et d'organisations syndicales que la mission souhaiterait rencontrer».

«Une réponse a été transmise dans les délais informant l'administration du BIT de l'accord du ministère du Travail pour la rencontre de toutes les institutions administratives et organisations syndicales (au nombre de 10) à l'exception de deux prétendues organisations qui ne respectent pas la législation algérienne du travail», a précisé la même source, assurant que «ce n'est pas un refus, mais une réponse précise suite au souhait avancé».

Ces données permettent, selon la même source, de «souligner que l'Algérie a entamé la préparation de ce déplacement avec célérité et sérieux, en échangeant les informations avec le Bureau de l'OIT d'Alger», relevant qu'il «n'a pas été refusé l'arrivée de cette mission, mais il a été rappelé que nous ne pouvions accepter des rencontres sur le territoire national avec de prétendues organisations qui se sont constituées illégalement. Il s'agit du respect de la souveraineté nationale», a-t-on affirmé.

La même source rappelle également que la coopération avec l'Organisation internationale du Travail «a toujours été très fructueuse avec la participation de délégations algériennes à toutes les grandes rencontres internationales organisées par cette institution internationale relevant de l'ONU dont une de très haut niveau avec la participation du président de la République en tant qu'invité d'honneur de la 93ème session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en juin 2005, l'accueil de délégations et d'experts du BIT dans le cadre des échanges et de la formation dont deux visites en Algérie du DG du BIT, la mise en œuvre conjointement d'un programme de coopération Sud-Sud en matière de partage d'expériences réussies par l'Algérie au profit d'autres pays».

«L'Algérie a répondu favorablement à la visite de la mission de contact direct», a soutenu la même source, tout en rappelant que l'Algérie avait adhéré à l'OIT dès l'indépendance et a ratifié, en octobre 1962, une série de conventions internationales du travail dont la Convention 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948), précisant qu'au 30 décembre 2017, l'Algérie «figure parmi les pays qui ont ratifié un nombre important de conventions internationales du travail avec 60 conventions ratifiées».

H. B.

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Appel du président Bouteflika à davantage de mobilisation

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier que l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et celui de la nationalisation des hydrocarbures en 1971 constituaient deux dates «d'une grande portée symbolique», appelant la jeunesse à s'investir dans l'œuvre d'édification nationale.

«Nous célébrons, en ce même 24 février, l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens en 1956 et celui de la nationalisation des hydrocarbures en 1971. Il s'agit là de deux dates d'une grande portée symbolique», a souligné le chef de l'Etat dans un message à l'occasion du double anniversaire de la création de la Centrale syndicale et de la nationalisation des hydrocarbures, lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.



«Nous les commémorons, chaque année, pour galvaniser notre détermination à relever les défis d'aujourd'hui et à construire l'Algérie de demain», a ajouté le président Bouteflika, précisant que «ces deux accomplissements historiques sont porteurs d'une leçon qui doit guider notre conduite quotidienne, car ils ont été la traduction concrète de la capacité du peuple algérien de se surpasser chaque fois qu'il s'engage pour un but déterminant pour son destin».

«Le but de leur commémoration est aussi d'inspirer notre jeunesse et de lui insuffler l'ambition de s'investir corps et âme dans l'œuvre d'édification nationale», a-t-il poursuivi.

Pour le chef de l'Etat, «le combat héroïque des travailleurs pour la libération de la patrie du colonialisme et leur courageuse mobilisation qui a permis de gagner le pari de la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février, ont été prolongés par les sacrifices consentis par les travailleuses et les travailleurs algériens durant la décennie noire pour défendre l'outil de production et permettre la survie de notre économie face au déchaînement de la violence terroriste. Ce faisant, ils ont démontré qu'ils sont et demeurent les dignes dépositaires du legs des héros du mouvement ouvrier national, de Aïssat Idir à Abdelhak Benhamouda».

Le président Bouteflika a tenu à rendre hommage «aussi bien aux femmes qu'aux hommes de Novembre, ces travailleurs qui ont permis l'espoir et ouvert des perspectives nouvelles à notre pays, ainsi qu'à celles et ceux qui ont défié la violence terroriste et donné leur vie pour permettre à notre pays de survivre, de sortir de son épreuve».

A cette occasion, le chef de l'Etat a appelé «les travailleuses et les travailleurs et particulièrement notre jeunesse à se mobiliser, plus que jamais, pour relancer notre économie, construire l'Algérie forte qui offrira à tous ses enfants les conditions de vie et de travail souhaitables pour tous».

Par ailleurs, le président Bouteflika a affirmé que le développement «n'a de sens que s'il vise à améliorer les conditions de vie des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, notamment les créateurs de richesse, c'est-à-dire les travailleurs dans toute leur diversité».

«L'étendue de notre territoire, qui est un avantage certain, nous impose une politique de développement inventive, soucieuse de justice sociale qu'il nous revient aujourd'hui de mener dans une situation exceptionnelle où la diversification de notre économie, dans un contexte de crise, impose rigueur et moralisation de la gouvernance», a-t-il expliqué, assurant qu'il accordait une «grande attention» à ces questions «stratégiques».

En outre, le président de la République a encouragé les travailleurs «à veiller à ce que la défense légitime et vigilante de leurs droits aille de pair avec l'observation effective et régulière de leurs devoirs et obligations, dans cette phase si cruciale du développement national».

M. K.



DÉFENDANT LE PRINCIPE DE LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

Bouteflika prône une politique économique patriotique

C'EST un discours résolument patriotique et offensif à la fois. Dans son message d'hier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé à une «conduite patriotique économique offensive» en vue de moderniser l'industrie locale et de conforter les entreprises publiques et privées.

Le chef de l'Etat a souligné que cette démarche économique ne devrait pas être prisonnière des rigueurs du modèle protectionniste qui pourrait «stériliser» les entreprises nationales».

Selon lui, «nous devons adopter une conduite patriotique économique offensive, qui verra l'Etat fonder sa politique sur la modernisation du tissu industriel et la saine émulation entre entreprises publiques et privées dans le respect de l'éthique et des intérêts suprêmes de la Nation».

Dans ce sens, il a avancé que le principe de la préférence nationale «prévaudra rigoureusement dans les commandes publiques», de même que le gouvernement encouragera les produits nationaux à gagner en compétitivité et à occuper une «place majeure» sur le marché national et à trouver une place dans les marchés internationaux.

D'autre part, le chef de l'Etat a noté que la diversification de l'économie du pays devrait s'appuyer, de plus en plus, sur des activités plus intenses en technologie et à forte valeur ajoutée, qui devront induire un repeuplement industriel qualitatif et en phase avec les évolutions structurelles de l'industrie mondiale.

Abordant les convulsions actuelles des marchés pétroliers qui frappent tous les pays producteurs, le Président a rappelé que les pouvoirs publics ont œuvré à renforcer la capacité de résilience de l'économie du pays en engageant une politique volontariste de désendettement.

«Cette politique a porté ses fruits puisque nous sommes en mesure d'affronter cette crise avec sang-froid, avec détermination, tout en étant rassurés quant à nos marges de manœuvre en mesure de nous permettre de mener un plan d'action efficace de sortie de crise», a-t-il soutenu.

Abordant la gestion financière, le Président a préconisé l'identification des niches d'économie et la rationalisation des dépenses, tout en mettant l'accent sur la compétitivité, les gains de productivité et la rigueur dans cette gestion.

Cependant, a-t-il insisté, cette quête d'une plus grande rigueur dans la gestion ne doit pas affecter les bas revenus ni sacrifier les principes de justice sociale et de solidarité nationale.

M. Kouini

PRÉSIDENTIELLE DE 2019

L'opposition à la recherche d'une candidature unique

A UN PEU plus d'un an de l'élection présidentielle de 2019, c'est la grande inconnue en ce qui concerne les potentiels challengers. Personne, aujourd'hui, ne se détache du lot. Au fur et à mesure que cette échéance approche, opposition et pouvoir réfléchissent sur des stratégies, soit pour accéder à la magistrature suprême, soit pour rester au pouvoir. A quatorze mois de la présidentielle, prévue en principe au mois d'avril 2019, des voix de plus en plus nombreuses dans les rangs de l'opposition se font entendre pour dégager une candidature unique. La dernière en date est celle du président du MSP, Abderrezak Mokri, qui a étonné tout son monde -bien que la décision était en l'air depuis quelque temps- qui a plaidé vendredi, depuis Maghnia, pour une «solution consensuelle» permettant de sortir de la crise, dans la perspective de l'élection présidentielle de 2019.

Mais pour le leader du MSP, la «solution consensuelle» implique un candidat unique choisi de part et d'autre, c'est-à-dire le pouvoir et l'opposition afin que celui-ci puisse appliquer un programme de «transition». Intervenant hier à l'ouverture d'une rencontre avec les cadres et militants de son parti dans la wilaya de Tlemcen, Mokri a estimé que «les élections constituent une occasion pour sortir de la crise, d'où l'importance d'y aller la main dans la main, gouvernement et opposition, pour la présidentielle de 2019, en vue d'affronter ensemble les dangers menaçant notre pays», a-t-il ajouté. Pour ce faire, dit-il, «il faudrait élaborer une stratégie consensuelle de sortie de crise à laquelle répondront toutes les composantes politiques du pays et en informant le peuple concrètement des dangers qui le guettent», a encore souligné le président du MSP. Sa proposition diffère de celle, par exemple, du président de Jil Jadid Sofiane Djilali, qui revendique un candidat unique issu de l'opposition pour battre celui que présentera l'Alliance présentielle (FLN, RND, TAJ et MPA). Tout comme Nourredine Boukrouh qui appelle de ses vœux à un candidat unique de l'opposition.

Que d'incertitudes !

Mouloud Hamrouche, Ali Benflis, Louisa Hanoune. Voilà, à quelques exceptions près, les têtes de gondole de l'opposition qui peuvent être au départ de ce scrutin. Mais, à y voir de plus près, certains se demandent même s'il n'y aura pas une pénurie de candidats sérieux pouvant faire la différence en 2019.

Toutefois, l'opposition sera obligée de revoir sa copie si elle veut faire une participation honorable à la prochaine élection. Il faut savoir que la bataille de 2019 se gagne dès maintenant. Et le moins qu'on puisse dire est que la majorité a une avance sur l'opposition. Ils ont un bilan à présenter. Ils n'ont pas de problème de candidat.

Du côté de l'opposition, ils sont un peu en retard. En dehors de Benflis qui commence à s'échauffer, les autres traînent un peu les pieds. Et que faire pour réussir une alternance en Algérie ? L'opposition est aujourd'hui condamnée à construire un projet politique à soumettre aux citoyens. La campagne doit commencer maintenant. Et la majorité l'a bien compris. Les deux leaders du FLN et du RND, Djamel Ould Abbès et Ahmed Ouyahia commencent à sillonner le pays et distribuent par petites touches successives des messages subliminaux.

Car c'est sur le terrain que doivent répondre les opposants avec une offre politique concrète. Ainsi seulement pourront-ils se présenter en force alternative. Mais, au préalable, il va falloir résoudre l'équation du candidat, ou des candidats. Dans un contexte marqué par des incertitudes, qui pour représenter l'opposition? Ainsi, à plus d'un an de l'élection présidentielle, l'opposition donne l'impression d'être une force sans locomotive. Ses principaux leaders étant mis hors course ou en voie de l'être, l'on ne sait toujours pas quelle alternative les opposants vont présenter au peuple pour faire face à la majorité, plus que jamais soudée derrière son leader, le président Bouteflika. Les grandes batailles politiques de 2018 vont certainement se focaliser sur le nom du futur candidat de l'Alliance présidentielle et de celui qui sera désigné pour porter le poids immense de l'opposition. A moins que…. ni l'opposition ni la majorité présidentielle ne seront qualifiés pour prétendre peser sur ce scrutin.

Hocine Adryen



ACCORD OPEP-NON OPEP

Forte baisse de la production en janvier dernier

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires ont réduit leur production en janvier dernier au-delà de leurs engagements, atteignant un taux de conformité de 133%, a indiqué l'Opep sur son site web. «L'Opep et les pays producteurs non membres de l'OPEP ont entamé 2018 avec un niveau de conformité exceptionnel avec leurs ajustements volontaires de la production ils ont une fois de plus cassé leur record de taux de conformité au cours du mois de janvier 2018, atteignant un niveau de 133%», a indiqué le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep (JMMC). Cette performance «solide enregistrée durant le premier mois de la deuxième année de la Déclaration de Coopération continue après une remarquable tendance à la hausse tout au long de 2017», note le Comité.
Ce taux «démontre l'engagement des pays participants à rétablir la stabilité du marché dans l'intérêt des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale», ajoute le JMMC qui s'est déclaré «satisfait des résultats globaux».
Toutefois, le Comité note «la volatilité récente du marché» tout en soulignant «l'importance de la vigilance et la nécessité d'éviter toute complaisance».
Ce Comité a également précisé que «les performances n'étaient pas uniformes et que la conformité était renforcée par plusieurs pays surperformants», et a donc «exhorté tous les pays participants à poursuivre et, dans la mesure du possible, à intensifier leurs efforts collectifs et individuels afin d'accélérer le rééquilibrage» du marché du pétrole.
«Tout au long de l'année 2018, le JMMC s'efforcera de maintenir ou de dépasser la conformité totale de tous les pays participants», souligne le communiqué. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171e Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la Déclaration de Coopération faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non Opep, tenue le 10 décembre 2016. Lors de la réunion de décembre 2016, Onze(11) pays producteurs de pétrole ont coopéré avec les 13 (maintenant 14) pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. Le JMMC est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep . La prochaine réunion du JMMC se tiendra en Arabie Saoudite en avril prochain.

H. B.

AVEC UN FINANCEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Un programme de formation de 620 médiateurs judiciaires

Un programme destiné à la formation de médiateurs judiciaires a été lancé hier à Alger. Financé par l'Union européenne, il aura à former pour cette année 620 médiateurs judiciaires. Un chiffre annoncé par Hamid Foughali, représentant du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A), lors de l'inauguration de ce programme de formation.



Cette formation sera divisée en deux niveaux : une formation de base destinée aux nouveaux médiateurs, qui concernera 15 promotions et aura à inculquer les principes de la médiation et ses techniques pour bien la pratiquer, et une autre approfondie au profit de 8 promotions et concernera les anciens médiateurs et les formateurs, explique Hamid Foughali, qui qualifie cette formation d'opération d'envergure. Il a rappelé à cet effet le soutien permanent de P3A à l'Association nationale des médiateurs judiciaires algériens (ANMJA), et cela à travers plusieurs opérations depuis 2012. Il a indiqué par ailleurs l'engagement de ce Programme au côté de l'association en l'accompagnant dans le renforcement de ses capacités sur le plan du fonctionnement, de l'organisation et de la communication.
Ali Boukhelkhel, président de l'ANMJA, a manifesté de son côté sa satisfaction pour ce qui est de l'augmentation du nombre de personnes concernées par la formation, qui était de 450. Cet état de fait est perçu par Boukhelkhel comme étant de « bon augure « et permettra de couvrir le besoin de notre société en la matière. Il est revenu sur le rôle de la médiation judiciaire, qui tend à devenir obligatoire sous d'autres cieux et peut jouer un grand rôle dans notre société, principalement dans la résolution des litiges dans les affaires de famille. Sur cela, le président de l'ANMJA estime que « la médiation juridique peut contribuer à freiner le divorce, qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes et devient de plus en plus abusif «. Il a avancé un nombre très élevé de 68 000 divorces enregistrés pour la seule année 2017. C'est dans ce sens qu'il demande l'élargissement du champ d'action du médiateur à d'autres secteurs, entre autres, dans les conflits dans le statut des personnes et les conflits de travail. Car actuellement, le médiateur intervient dans les affaires commerciales, civiles et dans le foncier. Il a d'ailleurs qualifié le recours à cette technique de « timide «, en appelant à faire de la médiation juridique une démarche obligatoire. Il a toutefois souligné la résolution de 12 à 15% des affaires traduites devant la justice par le biais de cette technique, principalement dans le foncier et le commercial. Sur le programme de formation, il dit que « c'est une chance d'être formé par des experts d'une grande expérience «. Le représentant du ministère de la Justice a, quant à lui, demandé à ce que ce genre de formation soit exploitée pour acquérir les meilleures techniques, dans le but de régler les litiges avant même de recourir à la justice. De son côté, Jean-Marie Layoune, expert dans la médiation juridique, a souligné l'importance de cette technique dans la société, en la considérant comme une nouvelle ingénierie sociale, car selon lui, le médiateur est un architecte dans une société.

Lilia Ait Akli

TEMMAR RÉVÈLE À PARTIR DE MÉDÉA

Enquêtes sur 600 000 souscripteurs à la formule AADL

PAS MOINS de 600 000 dossiers de souscription au logement location-vente ont fait l'objet d'une enquête des services compétents, a révélé hier à Médéa le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, assurant que les résultats des enquêtes des souscripteurs à cette formule de logement seront connus mars prochain.
S'exprimant en marge de la pose de la première pierre du projet de 700 logements location-vente, sis à Haouch Bayazid, dans la commune de Médéa, le ministre a affirmé que «six cent mille souscripteurs au logement location-vente, à travers le pays, ont vu leur dossier transmis pour enquête aux services administratives compétents, dans le cadre des procédures de vérification d'usage suivi par le département de l'Habitat».
Les souscripteurs concernés par ces enquêtes ont le droit d'introduire des recours, une fois les résultats de ces enquêtes transmis à l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), a indiqué le ministre, précisant que cette procédure vise à «assainir le fichier des souscripteurs, notamment en ce qui concerne les situations matrimoniales, afin d'éviter des doubles affectations».
M.Temmar a affirmé, en outre, que toutes les dispositions ont été prises pour relancer les projets de location-vente en suspens à travers une vingtaine de wilayas, et que des procédures de résiliation de marchés ont été engagées à l'encontre d'entreprises défaillantes, tout en assurant qu'un nombre non négligeable de chantiers en souffrance ont été relancés, depuis quelque temps.
S'agissant du programme de logements location vente au niveau de la wilaya de Médéa, le ministre a annoncé l'inscription d'un quota supplémentaire de 900 logements, qui viendrait s'ajouter au précédent quota de 2700 logements, déjà affecté à la wilaya, au titre de l'exercice 2018.
Mille autres logements location-vente, destinés à couvrir le déficit qu'enregistre la wilaya, seront programmés pour l'année 2019, selon le ministre, qui a insisté, lors de son déplacement sur le site d'implantation du projet de 700 logements location-vente, à Haouch Bayazid, sur le respect des délais de livraison des projets en cours de réalisation dans la wilaya.
Cette dernière a été bénéficiaire, entre 2014 et 2017, d'un quota de 3300 logements location-vente, répartis à travers six localités, dont 1300 unités implantées à Ain-Djerda, commune de Draa-Smar, avec un taux d'avancement qui oscille entre 23 et 43 %, pour l'ensemble des projets en phase de réalisation.

S. T.

EXPOSITION DES PRODUITS LOCAUX À MÉDÉA

Sept wilayas en promotion

La salle omnisports du complexe olympique Imam-Lyès a abrité, du 21 au 22 février, une exposition des produits locaux, organisée par la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, et ce en présence des autorités et de différents opérateurs économiques.



La manifestation, qui a été inaugurée par le wali, Mohamed Bouchema, vise la promotion de l'utilisation des matériaux de construction produits localement dans les programmes publics.
L'exposition, à laquelle sept wilayas ont pris part et qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée de la ville, a vu la participation de 27 opérateurs économiques du secteur du bâtiment et des travaux publics, de bureaux d'études et de laboratoires d'analyse des matériaux.
Sont exposés des produits fabriqués dans les unités disséminées à travers le pays afin de faire connaître la variété de la production nationale, dont la qualité est digne d'intérêt, et de promouvoir les nombreux matériaux locaux utilisés dans le secteur de l'habitat et répondant aux normes universelles recommandées ainsi que des produits innovants mis au point dans les laboratoires de recherche.
Intervenant en marge de la manifestation, le professeur Hamid Afra, directeur général du Centre national d'études et de recherches intégrées en bâtiment (CNERID) d'Alger, a indiqué à propos de la promotion de l'utilisation des matériaux produits localement : «Il n'est pas suffisant d'utiliser le produit local, on doit aussi s'assurer que celui-ci est conforme à la norme pour son homologation.
Quant aux producteurs dont les produits ne répondent pas aux conditions techniques et de qualité exigées, notre rôle consiste à les accompagner en leur prodiguant assistance technique, recherche et innovation.»
Se présentant comme leader en matière d'innovation et de recyclage des déchets avec 0% de rejet, la SARL CSK, spécialisée dans la fabrication de bétons agglomérés, dispose de son propre système de filtration et de recyclage des eaux usées. Selon son directeur, Hamid Bensaïd, la SARL CSK est une entreprise citoyenne qui respecte l'environnement, recyclant ses déchets et menant également une expérience de recyclage du verre qui est considérée comme la première du genre en Algérie.
Disponible en très grandes quantités dans la nature, le verre des bouteilles récupéré est concassé puis transformé en granulat qui entre dans la fabrication du carreau de sol et du carrelage, a expliqué Hamid Bensaid. Soumis au ministère de l'Environnement il y a plusieurs mois, le projet n'a pas recueilli d'avis quant à la solution au problème de collecte du verre et son octroi à un opérateur ou à une jeune start-up. Un créneau qui, à son tour, permet de créer de nouveaux emplois.
« L'autre idée novatrice est celle de la possible utilisation du verre récupéré dans la préparation du béton, une idée assujettie à son expérimentation dans le cadre de la recherche universitaire», a-t-il conclu

Nabil B.

UN ENFANT DE SEPT ANS SAUVÉ IN EXTREMIS À CONSTANTINE

Le monoxyde de carbone fait sa deuxième victime

EN MOINS d'une semaine le gaz a fait deux victimes à Constantine ; le décès d'une deuxième personne a été enregistré ce week-end. Une femme de 37 ans a succombé jeudi au gaz dans son domicile, un F2 à la ville nouvelle Ali-Mendjli. Les tentatives des médecins de la Protection civile pour la réanimer ont été vaines. Son fils de sept ans a, quant à lui, pu être sauvé. Après avoir reçu les premiers soins in situ, il a été évacué l'hôpital Dr Abdelkader-Bencharif. La dépouille de la mère a été déposée à la morgue. Une défaillance du système de chauffage est à l'origine du drame, a précisé la Protection civile. Le week-end dernier un enfant de cinq ans a succombé au gaz dans la même cité.
Les éléments de la Protection civile ont pu, au cours de leur intervention, secourir un homme de 53 ans dans le même appartement. La nouvelle ville Ali-Mendjli enregistre le plus grand taux d'intoxication par les gaz brûlés, soit plus de 80%. Le relogement tout azimut de citoyens dans la nouvelle agglomération, notamment dans des appartements très exigus, continue de susciter des inquiétudes dans la mesure où souvent, peu de rigueur est accordée aux normes de sécurité. En 2017, la capitale de l'Est a enregistré trois décès.
Rappelons que les services de la Sonelgaz ont récemment fait état de la mort, au niveau national, de 65 personnes et de l'intoxication de 247 autres par les gaz dégagés par des appareils de chauffage. Sur 182 personnes secourues par les différents corps médicaux à travers le territoire national 107 l'ont été dans la région Est. Les baisses de température durant la période hivernale dans cette région, notamment les Hauts Plateaux, accompagnées d'une abusive utilisation du gaz, restent une des raisons de la disparité des chiffres enregistrés à travers le pays. Cependant, la mauvaise évacuation des gaz brûlés reste la principale cause de la plupart des drames enregistrés par la société de distribution du gaz, en sus de la mauvaise qualité des appareils mis sur le marché ou encore le manque de professionnalisme du personnel chargé de les installer.

Amine B.



CANCER À TIZI OUZOU

Le nombre de malades en hausse

LES CANCÉREUX sont de plus en plus nombreux dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ils sont même très nombreux. C'est le constat établi hier à l'occasion de l'assemblée générale de l'association El-Fedjr, tenue à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, où il a été question de faire le bilan moral et financier de l'année écoulée.
Les cancéreux affiliés à l'association El-Fedjr sont, à eux seuls, au nombre de 910. C'est ce chiffre qui a été rapporté par les conférenciers. L'une des responsables d'El-Fedjr, Lilla Oucherif, a souligné que concernant les hommes, cancer ils sont le plus souvent atteints du de la prostate et celui des bronches. Pour les femmes, c'est le cancer du col de l'utérus et celui du sein. La présidente d'El-Fedjr, Sabiha Ghezraoui, n'a pas manqué de signaler que son association souffre atrocement de l'absence de moyens matériels et financiers, d'où la difficulté à venir en aide aux cancéreux comme il se doit. « La crise économique et financière que connaît le pays a fait que le nombre de donateurs a considérablement baissé par rapport à autrefois «, a-t-elle révélé. Le don le plus important dont a joui El-Fedjr est celui qui lui a été fait par le Dr Lounis Aït-Menguellet l'année passée, à l'occasion du 50e anniversaire de sa carrière artistique. Ce n'est pas moins de 2 000 000 DA, la somme que lui a rapporté le concert qu'il a animé à la Coupole du 5-Juillet (Alger), qu'il a remis à cette association. Selon les intervenants, beaucoup de femmes, rurales notamment, se montrent réticentes à subir l'opération de dépistage, ce qui complique davantage l'opération de soins appropriés une fois le mal déclaré. Soulignons enfin que depuis 1993, année de sa création, El-Fedjr n'a jamais bénéficié d'une quelconque subvention de l'Etat. « Tous les dons dont a bénéficié notre association, ont déclaré ses responsables, sont ceux de donateurs privés».

Saïd Tissegouine

AGHRIBS

Arrestation d'un producteur de cannabis

DES INFORMATIONS faisant état d'un citoyen originaire du village Adrar, dans la commune d'Aghribs, daïra d'Azeffoun, qui semait des graines de cannabis dans son propre champ au lieudit « Issoumar « ont permis aux gendarmes de Fréha, après une opération de surveillance, d'appréhender le mis en cause. C'est ce qu'indique le communiqué de la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tizi Ouzou. Toujours selon le communiqué, ce ne sont pas moins de 100 plants de cannabis qui ont été plantés, et ce sur une superficie de 10 m². Selon les pousses, les plants hallucinogènes ont été planté il y a environ un mois. Dans les locaux de la brigade de la gendarmerie de Fréha, le mis en cause a reconnu les faits. Il leur a également avoué que ce cannabis, une fois mûr, était destiné à la commercialisation. Suite à ses aveux, les gendarmes l'ont présenté en date du 15 février dernier devant le parquet d'Azazga, lequel l'a placé sous mandat de dépôt en attendant son procès.

S. T.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE PRENANT UN COUP

Damas rejette une médiation pro-terroriste de la France

La diplomatie syrienne a rejeté, vendredi 23 février, l'offre de médiation de la France pour résoudre la crise syrienne.



« Les conditions requises pour une médiation française pour la paix en Syrie ne sont pas réunies. Damas n'en veut pas, car la France n'est pas à la hauteur d'un tel rôle », note le ministère syrien des Affaires étrangères, dans un message qu'il adresse au Secrétaire général de l'ONU et au président du Conseil de sécurité. Réitérant sur l'opposition du gouvernement syrien aux positions « hostiles » de la France dont l'objectif n'est rien d'autre que d'augmenter la pression sur Damas, la diplomatie syrienne a déclaré qu'il faut transmettre le dossier à un médiateur « compétent». « Les politiques de la France prises, depuis le début du conflit, envers Damas, au Conseil de sécurité étaient toujours basées sur de fausses accusations et des mensonges. La France qui a été le porte-étendard du soutien aux groupes terroristes actifs en Syrie, dont et notamment le Front al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda) et ses groupuscules alliés, et cela dès les premiers jours du conflit, n'a pas les compétences d'une médiation pour la paix en Syrie », insiste Damas dans sa missive à l'adresse de l'ONU et en réponse à une lettre de l'ambassadeur français envoyée le 7 février à l'ONU proposant une médiation de la France.

Fustigeant l'absence de volonté politique de Paris sur la crise syrienne, la diplomatie syrienne a déclaré que « l'actuel gouvernement français, tout comme ses prédécesseurs, en soutenant les bons terroristes » a terni encore davantage l'image de la France dans la région et dans le monde. « Certes la France ne veut pas s'interposer pour sauver les civils et stopper les bains de sang provoqués par les terroristes, mais un autre intérêt l'incite à intervenir : la richesse en pétrole et en gaz de la Syrie », peut-on lire toujours dans la lettre.

Le ministère syrien des Affaires étrangères a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à mettre fin aux tentatives de la France visant à offrir une tribune aux terroristes. « Ces gestes de la France ternissent l'image de l'ONU et vont à l'encontre des résolutions de cette instance internationale », conclut la lettre. « Nous avons en effet changé la doctrine française à l'égard de la Syrie pour pouvoir avoir des résultats concluants et travailler de manière très étroite avec nos partenaires, en particulier les États-Unis d'Amérique », avait prétendu Emmanuel Macron, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue américain Donald Trump à l'Élysée, en juillet dernier.

R. I.



AL QODS OCCUPÉ

Le transfert de l'ambassade US en mai

LES ETATS-UNIS prévoient de transférer leur ambassade en Israël de Tel Aviv à Jérusalem au mois de mai, a annoncé vendredi un responsable américain à Reuters. Le transfert de l'ambassade « coïncidera avec le 70e anniversaire de la création d'Israël », a précisé à l'AFP un autre responsable américain, sans plus de précision sur la date. L'ambassade sera initialement située dans le quartier d'Arnona, dans un groupe de bâtiments qui abrite les opérations consulaires américaines à alQods, a précisé ce deuxième responsable.

Dans un premier temps, seul l'ambassadeur et une petite équipe déménageront de Tel Aviv, a-t-il indiqué. La direction palestinienne a qualifié de « provocation » la décision américaine de transférer en mai l'ambassade des Etats-Unis en Israël de Tel-Aviv à alQods, et estimé que l'administration Trump était devenue un obstacle à la paix.

C'est « une provocation pour les Arabes, musulmans et chrétiens. Par une telle décision, l'administration Trump finit de s'isoler complètement et devient une partie du problème et non plus de la solution », a dit à l'AFP le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat.

R. I.

DAECH CONTINUE DE SÉVIR

L'Otan et le CCG « empêchent » la libération de Ghouta orientale

ALORS QUE L'ARMÉE syrienne tente de libérer la Ghouta orientale des groupes terroristes qui l'occupent, les puissances occidentales et leurs alliés des monarchies du Golfe déploient tous les moyens pour l'en empêcher. Au sein du Conseil de sécurité, les deux protagonistes œuvrent de concert pour faire voter une résolution qui puisse instaurer un cessez-le feu de 30 jours. La Russie tempère leurs ardeurs et pose ses conditions à la proposition rédigée par le Koweït et la Suède. Moscou exige entre autre que le pilonnage dont fait l'objet la capitale en provenance de la Ghouta orientale soit condamné, et que toutes les hostilités soient suspendues. Pour la Russie, la trêve ne devrait surtout pas inclure les deux milices émanant d'Al-Qaïda, Daech et le front al-Nosra et toutes les entités et les individus qui tournent autour d'eux. Dans l'après-midi (heure locale) de ce vendredi, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov indiquait que Washington refuse l'arrêt des bombardements contre Damas et précisait que le problème essentiel résidait dans la présence du front al-Nosra. L'ambassadeur russe à l'Onu a violemment critiqué les puissances occidentales qui n'en ont cure de ce qui se passe dans la Ghouta et ne cherchent qu'à réaliser leurs intérêts au lieu d'œuvrer auprès des groupes armés.



CE QU'AVANCE LA PRESSE « MAINSTREAM »

Les médias occidentaux se sont pour leur part empressés d'accuser le gouvernement syrien de nouveaux crimes contre l'humanité, tout en refusant de prendre en considération les arguments avancés par Damas. «L'armée syrienne combat les terroristes, et ceux qui pilonnent Damas sont eux aussi des terroristes, mais on préfère l'ignorer. C'est une situation compliquée, il ne s'agit pas d'une rue à sens unique», a souligné M. Nebenzia.

Néanmoins, dans un article consacré à la Ghouta orientale, The New York Times a dénoncé la «barbarie» de l'armée syrienne, citant les déclarations du général Suheil al-Hassan qui avait explicitement promis de donner à ses ennemis «une leçon au combat et dans le feu». Pour sa part, The Guardian a comparé la situation qui s'est créée dans la Ghouta orientale au massacre commis à Srebrenica en 1995 durant la guerre de Bosnie-Herzégovine.

Dans l'interprétation du grand quotidien britannique, les forces syriennes et leurs «soutiens russes» ciblent délibérément les civils dans leurs opérations militaires.

La chaîne qatarie Al-Jazeera a rejoint le chœur, en affirmant que les forces syriennes appuyées par des avions de combat russes avaient attaqué l'enclave, faisant trois centaines de morts.

À titre de preuve, la chaîne cite les rapports fournis par les Casques blancs, dont l'objectivité et la véracité ont été à plusieurs reprises remises en doute par le passé. En fin de compte, c'est le Département d'État américain qui a accusé les forces syriennes d'avoir mené des «frappes indiscriminées» dans la Ghouta orientale et d'avoir ainsi tué au moins une centaine de civils.

R. I.



Par Safi Benaissa

QUI EST COMPTABLE DEVANT LE PEUPLE ?

Seul le gouvernement d'un Etat est responsable de sa politique publique

(3e partie et fin)

En plus de la crucification de l'État qui serait à la dérive, on dénote une confusion entre leurs doléances, leurs attentes et leurs missions :

a- Le reproche d'absence de classement de Shanghai.
b- La mise en conformité avec le modèle anglo-saxon.
c- Les jeunes chercheurs issus de classes populaires bénéficient d'une scolarité gratuite à deux vitesses : l'une en langue française promise à une meilleur position sociale ; l'autre en langue arabe promise au chômage ; d'autres émigrent ou sont envoyés à l'étranger par manque de confiance dans le système de formation algérien (!?)
d- Arabophones contre francophones.
e- La préférence aux professionnels formés à l'étranger au détriment de projets de recherche.
f- Rupture entre recherche et enseignement en sciences sociales et économiques.
g- Soumettre les universitaires à l'administration.
h- Mauvaises conditions de travail.
i- Système LMD inadapté.
j- Soumission voulue par un gain salarial et soumission syndicale.
k- L'injonction de soumission exercée sur les résidents.



Comment dénouer cet écheveau ce qui relève de leur problématique de celle de la politique nationale d'enseignement ou de la gestion des universités.
C'est une démarche qui a consisté à noyer le « poisson dans l'eau ».
Dans cette énumération confuse de récrimination, on relève un état d'esprit particulier, symptomatique de leur déphasage avec la problématique nationale de retard technologique.
Ils reprochent à l'économie d'avoir recours aux professionnels formés à l'étranger au détriment de projets de recherches. Pourtant ceux-ci sont porteurs de savoir-faire cumulé acquis dans les entreprises occidentales qui sont devenues performantes et qui manque cruellement à nos entreprises.
Par contre à quoi aurait abouti un projet de recherche sur l'entreprise ? Sur une contre performance de l'entreprise algérienne !
À la non maîtrise de tout le processus de production : du manager à l'agent d'exécution. La cause principale étant le manque de formation – non académique mais pratique-. Le savoir-faire est aujourd'hui la pierre angulaire de tout système de production productif.
Le manque de rentabilité, le manque de productivité se résoudront avec l'acquisition de ces techniques de gestion et de production dont la maîtrise graduelle rendrait nos entreprises performantes.
C'est un faux procès de s'attaquer au recours de cadres formés à l'étranger.
Sans cet ordre d'idées – les nationaux formés à l'étranger – les propos élogieux tels que nos cerveaux installés à l'étranger -en fait on avait parlé de « fuites de cerveaux » – ont été tenus non par les gouvernants mais par ces mêmes médias qui les soutiennent -que nous avons dénoncés dans notre contribution au JI du 9 janvier 2018. Il est évident qu'ils ont bénéficié de l'expérience séculaire des pays occidentaux.

LE FOND DU PROBLÈME

Revenons au fond du problème de nos chercheurs qui fait polémique : la recherche en sciences sociales et économiques.
Ils s'opposeraient à se soumettre de manière aveugle au modèle anglo-saxon après le modèle français : « Nous ne les rattraperons pas » « nous serons toujours au bas de l'échelle de Shanghai comme le sont nos unités économiques » écrivent-ils.
C'est un aveu lourd de sens. C'est une reconnaissance que notre société accuse un retard. Par conséquent leur charge contre leur état est un faux-fuyant.
Par ailleurs, parler à l'opinion publique, de modèle anglo-saxon ou français qu'on leur aurait imposé, ne l'éclaire pas. D'autant plus que ces chercheurs en parlent, après 40 ans d'exercice, pour la plus part d'entre eux. A moins que cette exigence est plus récente. Il y a plus d'ombre que de lumière dans ce système de défense d'autant plus que « balancer » des références à des modèles spécifiques à une discipline sans éclairer sur leurs tenants et aboutissants contribue plus à obscurcir leur discours. Il aurait été souhaitable pour plus de compréhension qu'ils réagissent aux explications fournies par M. Abdelhafid Aourag (DGRSDT) sur le fond des problèmes.
Néanmoins, ils finissent par rejoindre vers la fin de leur réquisitoire sur ce qu'a fixé comme objectif ce DG au CREAD, à savoir, les enquêtes sur le terrain. Ils écrivent notamment « nous pourrions faire autrement, à partir de ce que nous sommes, en acceptant de nous penser. En acceptant de savoir ce qu'est une entité agricole chez nous, quelles sont les réalités des familles algériennes, leurs comportements, les stratégies qui travaillent le corps social, les diverses politiques mises en place, sur les textes des hydrocarbures, la santé, l'agriculture, l'éducation...etc ».
Que de temps perdu. C'est ce travail d'investigation sur le terrain social et économique qui aurait contribué à guider les politiques sociales et économiques des gouvernants.
Malheureusement ce sont les politiques publiques qui ont fait l'objet de leurs critiques sans avoir étudié les déterminants de ces politiques. C'est « le miroir aux alouettes » de la société occidentale qui avait influencé nos chercheurs francophones – ce n'est pas la langue française qui est en cause (nous sommes francophones)-, c'est l'idéologie qu'elle véhicule, ce sont les valeurs occidentales qu'elle exprime qui séduisent ceux qui semblent s'être affranchis des leurs.
Comme il y a une frange d'arabophones -pas tous les arabophones- qui est hermétique à toute évolution moderne de la société avec son temps -n'ayant comme référent que le modèle oriental (machrek)- auquel ils veulent s'identifier en se détournant et parfois en niant l'authenticité de leur identité culturelle forgée par son histoire millénaire.
Espérant que notre histoire récente consumera l'influence néfaste qu'elle avait exercée sur une partie de notre société. En somme, nous avons voulu chercher ailleurs ce que nous sommes, alors qu'il fallait chercher en nous ce que nous sommes.
Nous ne cesserons pas de citer cette phrase/alerte de Mohammed Seddik Ben Yahia une Révolution Africaine 14-20 Mars 1970 page 26.
« Il ne s'agit pas (…) pour nous de renoncer à ce que nous sommes pour décider de ce nous voulons devenir. Nous devons en quelque sorte nous livrer à une vaste entreprise d'introspection nationale, à une maïeutique d'ensemble, tout en déterminant les perspectives que nous nous sommes fixées (…) c'est au coeur de son identité profonde que l'Algérie nouvelle (…) trouvera les forces de son originalité et son universalité ». Cette maïeutique qui est un exercice expressif d'une connaissance, par une série de questions pour faire découvrir l'être à lui-même, à ce qu'il est culturellement, pourrait trouver son expression dans un dialogue interactif entre les francophones qui ont reçu une culture occidentale mal assimilée, et les arabophones – les plus ouverts – qui se sont formés à une culture arabo-musulmane – non scolastique, puisée dans le fond culturel de cette civilisation –, sur la réalité socioculturelle de la société d'aujourd'hui.
A partir de cette connaissance qui sera largement enseignée, la société saura s'assumer et se projeter.



LA CONTRIBUTION DE M. K. KHALED

La contribution de M. K. Khaled qui se voulait comme un apport à la compréhension de la genèse de la crise du CREAD l'a contourné par un discours grandiloquent plein d'emphase, qui glorifie le passé et les chercheurs en sciences sociales depuis 1975 - CREA à sa création – dans des termes élogieux et nostalgiques sans rappeler, ne serait-ce qu'une once, sur les travaux d'utilité publique produits et particulièrement par ceux qui occupent ces lieux ces dernières années.
Ou s'agirait-il d'une discipline ésotérique inaccessible non seulement au sens commun mais même à ceux qui ont institué ce centre ?
Doit-on rappeler que la dénomination du CREAD définit sa mission : «centre de recherche en économie appliquée» pour le développement.
Donc c'est un domaine d'activité scientifique qui a des applications concrètes. Il se distingue nettement de la recherche fondamentale qui est théorique. Et encore moins d'une pensée scientifique qui serait une pensée pour la pensée. Hors sol !
Ce qui est encore plus désolant c'est que notre docteur persiste et signe : il considère que « la recherche utile » est un prétexte et revendique « l'autonomie de réflexion de l'économie en tant que science sociale ». On doit ériger le CREAD en « société savante » fermée aux seuls chercheurs. Absurde !

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MATÉRIEL D'ALGER

L'autre image de la Casbah

Pour redynamiser la vie culturelle, économique et sociale, des espaces de culture et d'artisanat seront ouverts, l'été prochain, le long de la galerie touristique de la Casbah d'Alger.

Dans le contexte de la Journée nationale de la Casbah, célébrée le 23 février, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé ce jeudi la mise en place d'un groupe de travail chargé de « redonner vie à cette vieille citadelle à travers la promotion des activités culturelles, sociales et économiques ». Les visiteurs de la capitale découvriront, à partir de l'été 2018, « des espaces dédiés à l'artisanat et aux métiers ». Pour le wali d'Alger, la restauration de la Casbah est désormais « une réalité palpable ». Il a cité les travaux au niveau du Palais du Dey, de Dar el Baroud (poudrière), de la mosquée du Dey et du Palais des Dey, entre autres. Il a insisté, cependant, sur l'importance de « changer l'image de la Casbah » en offrant « une matière touristique attractive », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Le wali a qualifié de « laborieuse entreprise », les opérations de restauration de plusieurs monuments historiques au niveau de la Casbah et dont les travaux exigent « la minutie » dans l'exécution, il a précisé qu'il est difficile de fixer un délai pour la fin de ces travaux. Il a présenté la Casbah d'aujourd'hui comme un chantier-école permettant la formation d'une main d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités, afin de renforcer les chantiers de restauration et de réhabilitation du vieux bâti. Un budget de 2400 milliards de centimes est consacré à la réhabilitation de la Casbah d'Alger, quarante bureaux d'études supervisent les travaux avec la création de 1200 postes d'emploi. Lors de sa visite aux différents chantiers de restauration de la Casbah, le wali d'Alger s'est félicité de l'avancement



« sérieux » des travaux, soulignant « l'impératif d'utiliser les matières premières d'origine ». Au terme de sa visite du Palais des Dey dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de 90%, M. Zoukh a fait savoir que l'étage supérieur de ce monument historique sera transformé en un musée des arts et de l'histoire d'Alger et que l'étage inférieur sera converti en « une maison d'El Ihsane » pour des tables de ftour durant le mois du ramadan. Le wali a également visité le chantier du Palais des Bey, composé de deux édifices en travaux de restauration et de réhabilitation, avant de se rendre à la mosquée du Dey, la mosquée d'El Berani et Dar El Baroud. De son coté, le président de la Fondation Casbah, Belkacem Babassi a fait savoir que le mouvement associatif a convenu de mutualiser les efforts en faveur de la restauration de la Casbah à la lumière des recommandations de la rencontre internationale, organisée début de ce mois par le ministère de la Culture en coordination avec l'UNESCO.

R. C

EXPOSITION DE PEINTURE SUR L'ARCHITECTURE À ALGER

La vieille Cité en aquarelle

DÉDIÉE à l'architecture et à des scènes de vie dans une vision idéaliste de la Casbah d'Alger, l'exposition de peinture La Casbah en aquarelle du plasticien Abdenasser Rebati est visible jusqu'au lundi 05 mars.

Organisée par le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs- Bastion 23 d'Alger, cette exposition se veut une célébration symbolique de la Journée nationale de la Casbah fixée pour le 23 février de chaque année. Dans ces œuvres, Abdenasser Rebati reproduit en peinture aquarelle l'univers architectural de la Casbah, appuyé par des ruelles étroites, des escaliers et parfois des fontaines en tentant d'incruster des scènes de vie anciennes traduites généralement par des femmes en haïk (voile traditionnel). Le peintre reprend également quelques éléments décoratifs des maisons traditionnelles dans ces tableaux, tels que la céramique, les moucharabiehs ou encore les grandes portes anciennes et leurs heurtoirs en reproduisant fidèlement les détails ornementaux de chaque objet. La Casbah en aquarelle est également une célébration



de la lumière par des œuvres lumineuses qui mettent en avant une Cité blanche et gorgée de soleil, mise en avant par le contraste que produit l'ombre des sabat. Par cette collection, exposée au Palais 17 du Bastion 23, l'artiste peintre souhaite mettre en avant la particularité architecturale de la Casbah d'Alger en lui « redonnant par la peinture le lustre qu'elle perd au fil du temps », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Dans le contexte de la Journée nationale de la Casbah, le centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 a également accueilli les jeunes de l'association culturelle Zahrat El Djazair. Ils ont organisé un petit défilé de mode et une exposition de costumes traditionnels algérois. Cette association a également organisé un récital de musique châabi animé par de jeunes interprètes et musiciens amateurs.

R. C

SORTIR

PATRIMOINE
Rencontre Patrimoine et valorisation. Le lundi 26 février. 9h30. Palais de la culture Moufdi-Zakaria, Alger. Célébration italo-algérienne de l'année européenne du patrimoine.

FEMININ
Dix femmes artistes peintres et photographes exposent Houn'na jusqu'au mardi 27 février. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger.

FILM
16e Festival culturel national du film amazigh jusqu'au mercredi 28 février. Cinémathèque, Maison de la Culture et Théâtre régional de Tizi Ouzou. 17 films en compétition pour l'Olivier d'or. Conférences, Master Class, ateliers Découverte du cinéma pour jeunes et Actorat : un corps, une voix. Expositions : Cinéma algérien, Vie et œuvres de Mouloud Mammeri, Photographies, Rétrospective sur les éditions précédentes du festival.

ARTISANS
Exposition Artisans de la Casbah jusqu'au mercredi 28 février. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage aux artisans de la vieille Cité d'Alger dont les objets font partie du paysage quotidien et familier des maisons.

ART
Exposition Under Rhe Rug (Sous le tapis) de l'artiste plasticien Mizo jusqu'au mercredi 07 mars. Galerie Issue 98, Alger-centre. Une quinzaine de photographies inspirées du vécu algérien.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain jusqu'au jeudi 15 mars. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Le jeudi 28 février : Café de Hatuey Viveros du Mexique. Chaque jeudi un film. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

POP
L'artiste El Moustach expose Sog ur Mother - is open at night! Un hommage à la pop culture algérienne. Du vendredi 02 au vendredi 23 mars. Vernissage à 17h30. Espace d'art contemporain (Espaco). El Achour, Alger.

OPERA
Madame Butterfly de Giacomo Puccini en deux actes par l'Orchestre symphonique national sous la direction de Amine Kouider. Solistes internationaux et algériens. Mise en scène avec décors et costumes. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Vendredi 02 et samedi 03 mars. Accès: 1000 DA.

MUSEE
Conférence Constitution d'une collection : le musée national des Beaux-Arts d'Alger par Amel Djenidi, doctorante en communication et muséologie. Le samedi 03 mars. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

CHANSON
La chanteuse Salma Kouiret en concert Nos Retrouvailles. Un spectacle inédit le samedi 03 mars. 20h. Ibn Zeydoun, Alger.

DESSIN
1er Salon national du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 5 mars. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

LEMMA
Sortie du premier album éponyme de la troupe féminine Lemma avec Souad Asla au chant et Hasna El Becharia au gumbri. Ed. Ostowana.

SANTÉ PUBLIQUE

Vers l'intégration de 22.000 contractuels

Quelque 22.000 contractuels exerçant, à l'échelle nationale, dans la santé publique bénéficieront de l'intégration, a annoncé dernièrement à Alger, le président de l'Union nationale de santé publique (UNSP) relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), Lakehal Amar.

Il s'agit d'une des mesures au sujet desquelles l'UNSP est arrivée à obtenir "l'accord de principe" du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, lors de la rencontre qui les a réunis mardi dernier, a précisé M. Lakehal, dans une conférence de presse.

Outre cette intégration, les deux parties ont convenu de tenir un dialogue "sérieux et responsable" afin de prendre en charge les préoccupations du secteur de la santé publique, a ajouté le syndicaliste, indiquant que le principe d'une réunion mensuelle a été arrêté "afin d'éviter que les revendications de la base ne s'accumulent et qu'elles ne puissent parvenir au sommet".

Par ailleurs, le ministre de la Santé s'est engagé à prendre en charge le volet inhérent à "la sécurité" des praticiens et autres personnels du secteur public, confrontés au phénomène des agressions, verbales et physiques, durant l'exercice de leur profession, a poursuivi M. Lakehal.

A titre illustratif, il a affirmé qu'il a été recensé en 2015, un acte de violence toutes les deux heures au niveau des différentes structures publiques de santé du pays à l'encontre du personnel médical, se référant aux données recueillies par ce dernier.

La tutelle a fait également la promesse d'"améliorer la formation" de l'ensemble des catégories professionnelles relevant de la santé publique, a-t-il poursuivi, insistant sur l'importance de cet aspect quant à une meilleure prise en charge des patients.



Néanmoins, deux principales revendications n'ont pu obtenir l'aval du ministre du secteur, car "relevant des prérogatives du Premier ministère", a déploré le président de l'UNSP, précisant qu'il s'agit de la révision des statuts particuliers de certaines catégories professionnelles du secteur (paramédicaux, sages femmes, anesthésistes, réanimateurs, et corps communs), ainsi que la revendication inhérente au système des indemnisations.

Lakehal a, par ailleurs, assuré de "la disponibilité" du ministre de la Santé à prendre en charge d'autres préoccupations, citant, entre autres, la révision du statut des établissements publics relevant du secteur, la cessation des contraintes visant l'activité syndicale, l'établissement d'une prime d'encadrement et de documentation, etc.

Mardi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, avait reçu, au siège de son département ministériel une délégation de l'UNSP conduite par M. Lakehal, et ce, "dans le cadre du cycle de rencontres avec l'ensemble des partenaires sociaux".

"L'entretien a été caractérisé par un échange de points de vue concernant les approches stratégiques devant conduire à un système de santé performant au service de tous les citoyens et au-dessus de toute autre considération", avait indiqué un communiqué du ministère."Les deux parties ont aussi abordé un certain nombre de points en rapport avec la situation socio-professionnelle des personnels de santé, notamment celle concernant les travailleurs contractuels", a ajouté la même source. Le ministre de la Santé avait reçu le 7 février une délégation du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP). **APS**

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Des zones pilotes retenues

DES ZONES PILOTES ont été retenues pour lancer une campagne de dépistage du cancer du sein dans le cadre du plan national anti-cancer, a annoncé mercredi à Tizi-Ouzou le coordinateur de ce plan, le Pr Messaoud Zitouni.

"Il s'agit de Tlemcen/Maghnia pour la région ouest, Alger/Tipasa pour le centre, Constantine/Jijel pour l'Est et Laghouat pour le sud", a indiqué le Pr. Zitouni, dans son intervention lors d'un séminaire sur l'intérêt du dépistage dans la lutte contre le cancer organisé au CHU de Tizi-Ouzou, par l'association de sensibilisation et d'information médicale "Tujya", la Faculté de médecine et l'hôpital Chahids Mahmoudi.

Cette campagne de dépistage, qui s'étalera sur une année, sera menée par des spécialistes formés pour effectuer cette opération selon un protocole standard mis en place par un comité d'experts, et ciblera les femmes âgées entre 45 et 65 ans qui vont bénéficier de mammographies avec idéalement deux lectures des résultats, a-t-il expliqué, soulignant que des campagnes nationales de dépistage d'autres types de cancer seront aussi organisées ultérieurement.

Une évaluation de cette campagne et la présentation des résultats de dépistage seront fait au bout d'une année, a indiqué le Pr Zitouni, observant que parmi les pays en développement, l'Algérie est la seule à avoir démarré un tel dépistage, avec des centres qui sont équipés de tous les moyens nécessaires et dotés de radiologues formés à cet effet.

S'agissant du plan national anti-cancer 2015/25019 ordonné par le Président de la République Abdellaziz Bouteflika, le spécialiste a souligné que le lancement de cette campagne de dépistage, qui en est l'un des axes stratégiques, rentre dans le cadre de l'application sur le terrain de ce plan.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des autres axes, il a relevé que des avancées positives sont enregistrées, entre autre dans le secteur de l'enseignement supérieur, notant que le ministère de tutelle a décidé d'y lancer en 2019 un plan de rénovation des enseignements dont celui concernant de la oncologie et qui est un élément très important dans la formation des médecins généralistes notamment.

Concernant l'axe relatif à la prévention en agissant sur les facteurs à risque connus, tel que le tabagisme, le Pr. Zitouni a fait savoir que des campagnes de sensibilisation sont menées en milieu scolaire. En outre il est prévu, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, de rendre obligatoire les cours sur des méfaits du tabacs sur la santé notamment au niveau de la 5eme année primaire afin que les élèves soient bien sensibilisés à ce problème.

Le responsable a insisté sur l'engagement politique au plus haut niveau, ce plan ayant été ordonné par le Président de la République, dans la lutte contre le cancer et les efforts du ministère de la Santé, de la Population et de la Recherche scientifique pour son application.

Il a rappelé qu'un montant de 180 milliards de DA a été affecté à ce plan anti-cancer auquel s'joute un fond national initialement doté de 24 milliards de DA et dont le montant atteint actuellement plus de 30 milliards de DA.

GRIPPE SAISONNIÈRE

25 morts depuis le début de l'hiver

DEUX NOUVEAUX décès ont été enregistrés des suites de complications de la grippe saisonnière, portant ainsi le bilan global au niveau national à 25 personnes depuis le début de l'hiver, a-t-on appris jeudi auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Les deux personnes décédées sont un homme de 82 ans (Alger) et une femme de 50 ans (Tissemsilt), a indiqué le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, rappelant que le dernier bilan établi le 13 février 2018 faisait état de vingt-trois (23) décès.

Il a précisé que l'Institut Pasteur chargé de confirmer les cas de décès, après avoir effectué les analyses nécessaires sur la grippe saisonnière, avait recensé, à ce jour, 25 décès dans plusieurs wilayas du pays.

Sur les vingt-cinq (25) décès recensés par le ministère, 11 personnes décédées, âgées de 4 à 82 ans, ont été enregistrées dans la wilaya d'Alger, suivie de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec (3) décès, Blida, Tipaza et Relizane avec (2) décès chacune, Oran, Médéa, Souk Ahras, Skikda et Tissemsilt avec (1) un décès chacune, selon le directeur de la prévention.

Dr. Fourar avait déjà expliqué que 39 % des cas de décès enregistrés étaient des malades chroniques, en l'occurrence des diabétiques, des insuffisants rénaux, en plus de deux femmes enceintes, réitérant son appel aux malades de se rendre aux urgences médicales, dès l'apparition de symptômes grippaux (céphalées, fièvre, toux et mal de gorge) pour éviter les complications sévères.

L`Institut Pasteur d`Algérie avait prévu un pic épidémique pour le mois de février en cours, suite à la baisse des températures et aux intempéries qui caractérisent ce mois. **APS**

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO CADETS :

675 athlètes présents à Ani Defla

AU TOTAL 675 judokas des deux sexes activant dans 91 clubs issus de 8 régions du pays prennent part au championnat national de judo cadets, qui a débuté vendredi à la salle omnisports Abdelkader Hamdoud d'Aïn Defla. Organisée par la ligue de judo de Aïn Defla en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), sous l'égide de la Fédération algérienne de judo, cette compétition (en individuel) de deux jours a drainé un fort nombreux public avide de sensations et de beaux gestes techniques.»L'objectif premier de la compétition est d'affûter la préparation des sportifs qui y prennent part», a indiqué le directeur de l'organisation sportive à la Fédération algérienne de judo, Zaïm Hakim, signalant que les sportifs qui se mettront en évidence renforceront l'équipe nationale de judo. Se félicitant des conditions d'organisation de la compétition, il a émis le souhait de voir l'esprit sportif y régner. Pour sa part, le président de ligue de judo de Aïn Defla, Fodhil Messas, a soutenu que ce rendez-vous sportif sera bénéfique à plus d'un titre à ses éléments dans la mesure où ils auront à se frotter à des sportifs nettement mieux aguerris. Reconnaissant que les judokas d'Aïn Defla sont, dans l'ensemble, d'un niveau tout juste moyen, M.Messas, également membre de la fédération algérienne de judo, a estimé que le développement du judo dans cette contrée était tributaire du renforcement des moyens matériels, citant en guise d'exemple des tatamis. Les catégories de poids concernées par cette compétition sont celles des -40 kg, -44 kg, -48 kg et -52 kg chez les filles, ainsi que celles de -46 kg, -50 kg, -55, - 60 et - 66 kg chez les garçons.

7E JOURNÉE DE LA PREMIÈRE PHASE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EXCELLENCE DE HANDBALL (MESSIEURS),:

RÉSULTATS :

Groupe A : Le GSP intouchable

GS Pétroliers - ES Aïn Touta	24-21
CRB Baraki - HBC El-Biar	24-13
O El-Oued - MB Tadjenanet	26-24

Samedi (14h30) :
ES Arzew - C Chelghoum Laïd

Classement:	Pts	J
1. GS Pétroliers	14	7
2. ES Aïn Touta	10	7
3. CRB Baraki	9	7
4. HBC El-Biar	6	7
—. C Chelghoum Laïd	6	6
6. O El-Oued	4	7
7. ES Arzew	2	5
8. MB Tadjenanet	1	6

Groupe B : Les Skikdis en solo

CR Bordj Bou Arréridj - JSE Skikda	27-31
CRB N'gaous - IC Ouargla	23-27
CR El-Harrouch - MC Saïda	19-15

Samedi (15h00) :
CRB Mila - MC Oran

Classement :	Pts	J
1. JSE Skikda	13	7
2. IC Ouargla	11	7
3. CRBB Arréridj	10	7
4. MC Oran	6	6
5. CRB Mila	5	6
6. CR El-Harrouch	4	7
7. MC Saïda	3	7
8. CRB N'gaous	2	7.

15e GRAND PRIX INTERNATIONAL CYCLISTE D'ALGER :

Le Grec Kastrantas Charalampos remporte le Grand Prix d'Alger

Le Grec Kastrantas Charalampos de l'équipe serbe Java Partizan a remporté vendredi le 15e Grand prix international cycliste d'Alger après avoir dominé la quatrième et dernière étape, courue sous forme de circuit autour du ministère des affaires étrangères (Alger).Le Grec a franchi la ligne d'arrivée du circuit d'Alger dans le temps de 2h41:41, devant le Marocain Makhchoun Mounir de l'équipe bahreïnie Vib Sports (2h42:46) et l'Algérien Youcef Reguigui du club Sovac/natura4Ever (2h43:26).



Le Grec Kastrantas a réussi le coup double en remportant le maillot jaune du vainqueur final du Grand Prix international d'Alger mais également le maillot vert du meilleur sprinteur, porté la veille par l'Algérien Youcef Reguigui du club Sovac/Natura4Ever.De son côté, l'Espagnol Reguero Corral Gabriel de l'équipe Vib Sports (Bahreïn) a remporté le maillot à pois du meilleur grimpeur, alors que Hamza Yacine du GS Pétroliers, a pris le maillot blanc du meilleur espoir. Au classement général par équipes, l'équipe serbe Java Partizan a pris la première place devant l'équipe algérienne du Sovac/Natura4Ever, alors que la troisième place est revenue à l'équipe émiratie d'Al-Shrjah. La 4e et dernière étape du rendez-vous d'Alger, courue sous forme de circuit de 106 Km finalisé en dix tours, a été dominée par le trio composé du Syrien Youcef Srouji, de l'Algérien Hamza Mansouri (Shrajah) et de l'Ukrainien Holovash Oleksandor. Ce trio de tête a pris les commandes de la course dès le 4e tour, avant d'être repris dans les trois derniers tours du circuit par le Grec Kastrantas, le Marocain Makhchoun et l'Algérien Fellah Abdelghani (GSP).Arrivant à l'avant dernier-tour, l'Algérien n'a pu suivre le rythme imposé par ses deux coéquipiers de l'échappée qui ont collaboré ensembles pour en disputer la victoire finale de la course, revenue finalement au Grec Kastrantas, auteur d'une dernière accélération dans les 500 derniers mètres de l'arrivée.

DÉCLARATIONS

KASTRANTAS CHARALAMPOS (VAINQUEUR DU MAILLOT JAUNE) :

« Avant le coup d'envoi de la dernière étape, sincèrement je ne m'attendais pas à gagner l'étape et endosser les maillots jaune de leader et vert du meilleur sprinteur. Les coureurs de Sovac ont fait le travail dans les six premiers tours du circuit, le moment que j'ai choisi pour attaquer avec le Marocain (Makhchoun) qui voulait, lui aussi, la victoire de l'étape. C'était un circuit très difficile, marqué par des montées et un vent de face défavorable.»

HAMZA YACINE (GS PÉTROLIER/VAINQUEUR DU MAILLOT BLANC):

«Je remercie mes coéquipiers qui m'ont aidé à remporter le maillot blanc. C'était une course très difficile sur un parcours très tactique. J'aurais voulu gagner le maillot jaune mais, malheureusement, j'étais victime d'une crevaison dans le dernier tour du circuit.»

KHALIL TAMARENT (DIRECTEUR SPORTIF/ GS PÉTROLIER) :

«Avant le début du Grand Prix, nous avions visé la victoire des étapes et le maillot blanc ou vert, devant la formation du Sovac qui, elle, visait le classement général, mais finalement la victoire finale est revenue à l'équipe serbe qui a raflé la mise.»

YOUCEF REGUIGUI (SOVAC/NATURA4EVER) :

« Aujourd'hui, j'ai fourni beaucoup d'efforts pour remporter l'étape et le maillot jaune. Malheureusement, je n'ai pas pu réaliser mon objectif et nous avons perdu les deux maillots, jaune de leader et vert du meilleur sprinteur. Je suis très déçu par ce résultat. Le Grand prix d'Alger constitue une opportunité pour bien préparer la saison en vue des prochains rendez-vous.»

JEUNES TALENTS:

Création de classes sport-études dans les établissements scolaires

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a fait état, jeudi à Alger, d'une série de mesures prises en coordination avec le ministère de l'Education nationale pour la formation et le suivi des jeunes talents à travers la création de classes sport- d'études. En réponse à une question du député Abdelyamin Boudaoued sur les programmes de relance du sport scolaire et universitaire, le ministre a indiqué que l'école étant le terreau du développement du sport de haut niveau, une série de mesures prises en coordination avec le ministère de l'Education nationale pour la formation et le suivi des jeunes talents à travers la création de classes sport-d'études. Ould Ali a reconnu le déficit enregistré en matière d'encadrement sportif et de prise en charge des jeunes talents prometteurs au niveau des écoles «base de la formation des futurs champions», affirmant que «le sport scolaire et universitaire souffre d'un manque flagrant de structures et de programmes qui a lourdement impacté le sport de haut niveau et d'élite». Evoquant le sport universitaire, le représentant du gouvernement a précisé que «le sport universitaire constitue un tremplin pour les sportifs qui souhaitent passer au haut niveau, d'autant qu'il s'appuie sur les programmes des Ligues de wilayas et des fédérations.»Nous œuvrons à la concrétisation sur le terrain de relations de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique à la faveur des conventions et de programmes intensifs destinés à la promotion du sport universitaire», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a affirmé, en réponse au député Boudaoued concernant les mesure prises au profit des anciens sportifs de haut niveau en termes de couverture sociale et professionnelle, que son secteur «veille réellement à l'activation des mesures relatives à la couverture sociale et aux droits du sportif de haut niveau comme le prévoient les articles du décret exécutif 15-213 du 11 août 2015, fixant les modalités d'application des dispositions statutaires relatives au sport d'élite et de haut niveau.

SPORT SCOLAIRE: «LA FÉDÉRATION N'A PAS ACCORDÉ D'IMPORTANCE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE»

«Il n'y a pas une loi propre à la retraite du sportif d'élite et de haut niveau et tous les droits et obligations sont consacrés dans ce décret», a fait savoir le ministre. D'autre part le ministre a répondu à la députée Imen Arada sur le retard des projet sportifs inscrits depuis 2006 dans le wilaya de Jijel, en évoquant des problèmes comme l'inexistence du foncier dans les communes, la non détermination de la nature juridique du terrain choisi, l'indifférence de certains responsables locaux à l'égard de ce genre de projet et le manque d'accompagnement et de coordination». «Nous nous attelons à la résolution de ces problèmes», a assuré M. Ould Ali. Cependant le ministre a indiqué que la wilaya de Jijel a bénéficié de plusieurs structures sportives, à l'instar de 20 mini-terrains de football et 8 autres stades couverts en gazon artificiel outre la réhabilitation de la piste d'athlétisme.

LIGUE 1 (MOBILIS) J 21 :

Le CS Constantine se ressaisit, la JSK retrouve le sourire

Le CS Constantine a reçu la visite de l'US Biskra, vendredi au stade Chahid-Hamlaoui. Une rencontre comptant pour la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis. Les ''Sanafir'' ont renoué avec la victoire après la défaite amère concéder la semaine passée face au Mouloudia Club d'Alger (3-0).



Les poulains de Amrani ont décroché la victoire devant leur supporteurs grâce à un but de Abid dès la 5e minute du match. Les ''Vert et Noir'' termine la rencontre avec 3 précieux points qui les aideront surement dans le dernier sprint final pour remporter le titre de champion. De leur coté, les ''Biskris'' concèdent la deuxième défaite de rang. Un résultat qui n'arrange guère les camarades d ' El Ogbi qui stagnent à la 12e place du tableau tout proche de la zone du danger avec 22 points.De son coté, le dauphin du CS Constantine, le MC Oran, reste en lice pour la quête du titre. Après le large succès face à Bel-Abbes (5-2) la semaine passée, les Oranais ont battu, vendredi, l'USM El-Harrach (1-0), au stade Ahmed Zabana à Oran. L'unique but de la rencontre a été signé par Chibane, à la 70' minute du match.

Les joueurs du technicien tunisien Moez Bouakaz confirment leur grande intention de jouer pour le titre jusqu'à la dernière journée. Le coach du club d'El-Bahia a montré sa satisfaction après la précieuse et dure victoire obtenue par ses poulains face aux Harrachi en reconnaissant que « c'était un match un peu compliqué face à un adversaire qui s'est regroupé derrière et qui a opté pour les contre-attaques. On a pris des risques en seconde mi-temps, mais l'essentiel est d'avoir inscrit ce but victorieux. Je remercie les joueurs et aussi les supporters qui se sont rendus en masse au stade pour nous soutenir ». Par ailleurs, le boss de la barre technique des Algéroise s'est abstenu de parler à la presse, après cette défaite qui complique la tâche pour son équipe de rester parmi l'élite. Il y'a lieu de rappeler que les « Jaune et Noir » pointent à la 15e place du classement général avec 18 points, juste avant la lanterne rouge du championnat (USM Blida).La JS Kabylie, a reçu, ce vendredi, l'USM Bel-Abbes au stade du 1er novembre 1954 à Tizi-Ouzou. Les supporteurs de la JSK ont rejoignent en mass les gradins du stade pour soutenir leur équipe, incapable de gagner en championnat depuis la 7e journée. Les ''Canaris'' ont ouvert la marque grâce à Hammar Ziri, à la 15e minute de la 1ere période. Mehdi Benaldjia a aggravé le score à la 57e minute. L'unique but des visiteurs a été inscrit par Mohamed Seguer. Ainsi, le score final est de (2-1), pour la JS Kabylie, qui se hisse en 12e position avec 22 points, quittant les places relégables provisoirement. Cherif Mellal, le président de la JSK, a déclaré son contentement et sa fierté envers ses joueurs. «Les joueurs ont fait l'essentiel et je tiens à les remercier car ils ont su assurer le succès qui nous manquait. J'ai senti une grande détermination chez les joueurs durant la semaine. Ils ont pris conscience que le club est en danger et ils se sont battus comme un seul homme pour gagner. Ils sont à remercier. J'espère que le meilleur reste à venir.».Pour sa part, l'USM Bel-Abbes enregistre sa deuxième défaite de rang. Les joueurs de Cherif El Ouazzani, restent toujours menacés par le spectre de relégation. Les deux clubs d'Alger se sont retrouvés, au stade Omar Hamadi à Bologhine. Le Paradou, auteur de trois belles victoires successives, a reçu le Nasr Hussein-Dey qui n 'a concédé aucune défaite depuis la 8e journée. Le PAC a ouvert la marque à la 60' minute de la rencontre par l'entremise de Zakaria Naidji, avant que le ''Nasria'' n'égalise grâce à Walid Allati . La rencontre s'achève sur un score de parité qui n'arrange surement pas les deux clubs qui espèrent rejoindre les premières places du podium.

Sofiane Azizi

VENDREDI 23 FÉVRIER :

JS Kabylie – USM Bel-Abbés	2-1
MC Oran – USM El-Harrach	1-0
Paradou AC – NA Hussein-Dey	1-1
CS Constantine – US Biskra	1-0

LIGUE 2 MOBILIS (21e JOURNÉE) :

Les M'lilis trébuchent, les Bedjaouis menacent, les Bordjis aux aguets

LES CHOSES se corsent de plus en plus dans les deux extrêmes du tableau ou plusieurs formations se retrouvent dans un mouchoir de poche tant pour l'accession que pour la relégation. Bien malin celui qui osera avancer un quelconque pronostic à 10 rounds de la fin. Dans le haut du tableau cette 20e journée a failli tourner au vinaigre pour le leader l'ASA M'lila qui a réussi à sauver les meubles in extremis en arrachant un nul heureux dans les ultimes secondes des temps additionnels face à l'ASO qui lui a donné du fil à retordre. Un duel à rebondissements entaché de plusieurs arrêts de jeu nés de contestations à la pelle des deux camps. Les Milis pourraient regretter les deux points concédés eux qui avaient le match en main avant que leur stratège Démène Debbih ne rate un penalty qui aurait pu sceller le sort de la rencontre et éviter une fin houleuse. Le Leader trébuche et se retrouve désormais sous la houlette des deux équipe de Yema Gouraya, le MOB et la JSMB, vainqueurs respectivement (2-1) contre le GC Mascara et (3-2) contre le CA Batna, se sont emparés ensemble de la deuxième place au classement général, avec 39 points chacun. Le MOB avait tué le match dès la première demi-heure de jeu, en ouvrant le score par Semahi (18'), avant de doubler rapidement la mise par Belkacemi (26'). La réaction du GCM a été timide et n'a suffit qu'à sauver l'honneur, par Khelloufi (45').De son côté, la JSMB a joué avec le feu, manquant de très peu de concéder le nul à domicile, car après avoir confortablement mené (3-0), elle s'est faite remontée (3-2) six bonnes minutes avant le coup de sifflet final. L'ancien Dauphin, la JSM Skikda n'a pas eu cette chance, puisqu'il s'est incliné (2-0) chez le mal classé, le CRB Aïn Fekroune, grâce notamment à

Korichi (25') et Ghellab (81').Un précieux succès qui permet aux «Tortues» d'abandonner la dernière place du classement général au CA Batna, alors que la JSMS rétrograde à la 4e place avec 38 points. Les autres bonnes affaires de cette 21e journée ont été réalisées par le CA Bordj Bou Arréridj et par le RC Kouba, même si leurs situations actuelles sont diamétralement opposées, car si les Criquets se sont hissés à la 4e place, ex aequo avec la JSMS, après leur victoire contre le MC El Eulma (2-0), les Koubéens se sont juste éloignés de la zone rouge, en se replaçant à la 11e place, après leur victoire (2-1) contre l'Amel Boussaâda. Enfin, les derbies de l'Ouest se sont tous les deux soldés par des nuls: (0-0) à Relizane et (1-1) à Tlemcen. Ce sont donc le MC Saïda et l'ASM Oran qui ont réussi de bonnes affaires, à un degré moindre peut-être pour le clubs de M'dina J'dida, car ayant commencé par mener (1-0) chez le WA Tlemcen, grâce Benouis (26'), avant de concéder l'égalisation sur un penalty de Belhadj à la 74'.Malgré cette belle réaction, le WAT reste premier club non relégable avec 21 points, au moment où le RCR, l'ASMO et le MCS restent pile au milieu du tableau, respectivement entre la 6e et la 8e place.

s.s

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

CRB Aïn Fekroune - JSM Skikda	2-0
RC Relizane - MC Saïda	0-0
WA Tlemcen - ASM Oran	1-1
GC Mascara - MO Béjaïa	1-2
CA Bordj Bou Arréridj - MC El Eulma	2-0
RC Kouba - Amel Boussaâda	2-1
JSM Béjaïa - CA Batna	3-2
AS Aïn M'lila - ASO Chlef	2-2

LE MC ORAN DÉSORMAIS INTRAITABLE À DOMICILE

LE MC ORAN a enchaîné sa quatrième victoire à domicile en l'emportant vendredi face à l'USM El-Harrach (1-0), dans le cadre de la 21e journée de la Ligue 1, confirmant sa résurrection au stade Ahmed-Zabana où l'équipe avait laissé filer pas moins de 11 points lors de la phase aller. Devant une assistance record que le stade Zabana n'avait pas connue depuis plusieurs années, les Mouloudéens n'ont pas laissé passer l'occasion de s'accrocher à leur deuxième place au classement. Et si les protégés de Moez Bouakaz sont parvenus à s'offrir le statut de dauphin, c'est après avoir réussi à chasser la «guigne» qui les poursuivait

chez eux, comme l'attestent leurs statistiques pendant la phase aller. Négociant généralement bien leurs déplacements, les Oranais devaient se ressaisir notamment chez eux pour espérer jouer les premiers rôles. Leur coach suisso-tunisien l'a si bien compris, allant jusqu'à promettre, à l'issue du match à domicile contre la JS Saoura (victoire 1-0) pour le compte de la 14e journée, que son équipe n'allait plus gaspiller d'autres unités à Oran. Promesse tenue jusque-là, étant donné que les «Hamraoua» enchaînent depuis

les succès sur leur terrain, tout en confirmant leur bonne santé à l'extérieur.

Dans la foulée, l'entraîneur Bouakaz reste fidèle à sa ligne de conduite, en rappelant, que ses joueurs devaient garder les pieds sur terre.»Nous n'avons pas à nous enflammer. Le chemin est encore long pour aspirer garder cette place ou faire mieux. Nous allons profiter du report de notre match du prochain week-end pour souffler un peu, mais dans trois jours, nous devrons reprendre le travail avec tout le sérieux et la concentration voulus», a-t-il averti.

Le MCO devait affronter en déplacement le MC Alger, un autre concurrent direct pour le titre, lors de la prochaine journée, mais la partie a été reportée au 13 mars pour permettre au «Doyen» de préparer son 16e de finale aller de Ligue des champions.

LE NAHD PRÉSERVE SA SÉRIE D'INVINCIBILITÉ ET CONFIRME SA SOLIDITÉ

LE NA HUSSEIN-DEY, auteur vendredi d'un nul en déplacement face au Paradou AC (1-1), a enchaîné un 14e match sans défaite, à l'occasion de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Sous la conduite de l'entraîneur Dziri Billel, les «Sang et Or» sont en train d'impressionner par leur solidité qui leur permet à chaque fois de s'extirper de situations difficiles et d'éviter des défaites certaines. Devant une équipe du PAC qui restait pourtant sur trois succès de rang, le

Nasria est allé puiser dans ses ressources pour remettre les pendules à l'heure à la 84'.

Lors de la réception du MC Oran (1-1) le 26 janvier dernier dans le cadre 18e journée, le NAHD, mené au score jusqu'au temps additionnel, avait réussi à égaliser en transformant un penalty juste avant le coup de sifflet final par... Allati, véritable homme des dernières minutes. La dernière défaite du club algérois remonte au 17 octobre 2017 en déplacement face à la JS Saoura (1-0).

UN MAGICIEN PRÉDIT LES NUMÉROS GAGNANTS, LE LOTO LES SUPPRIME DANS LA FOULÉE



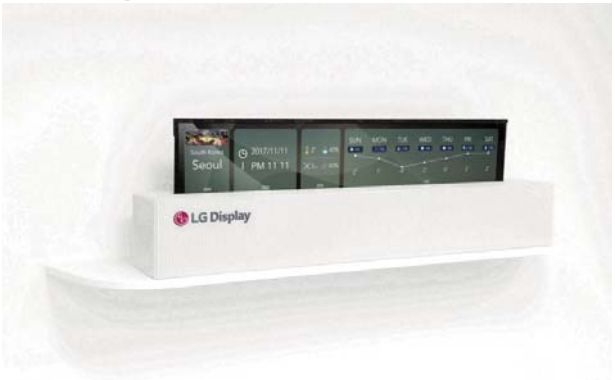
Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

E 3815 9056	F 1283 3643	G 4007 8231	H 1127 4974	P 0926 6459
P 5720 6794	T 1242 3233	T 4523 3231	T 9923 2612	V 9367 0261

UN MAGICIEN avait prédit la combinaison gagnante lors d'une émission sur TF1.
Vendredi dernier, le 5 janvier, Viktor le "mentaliste" avait annoncé sur le plateau de "Diversion" que la combinaison 23-34-20-4-5 et 6, pour le numéro complémentaire, allait sortir au tirage du Loto du 8 janvier.
Des milliers de joueurs ont alors tenté leur chance et suivi ses prédictions pour espérer décrocher la cagnotte de 2 millions d'euros.
La Française des Jeux en a malheureusement décidé autrement et a tout simplement interdit dans la foulée cette série de numéros.

"Un message indiquait que le seuil des enregistrements était dépassé invitant les joueurs à choisir d'autres numéros pour le tirage de ce lundi 8 janvier et pour ceux de mercredi 10 et samedi 13", a expliqué à La Dépêche un buraliste de Toulouse.
Le règlement interdit en effet depuis le 6 mars 2017 l'enregistrement de plus de 45 grilles identiques.
Pour la petite histoire, la combinaison "prophétisée" par Viktor n'est de toute façon pas sortie au tirage.
Aucun numéro d'ailleurs, comme le prouvent les résultats à découvrir ci-dessous.

Le téléviseur qui se plie et se déplie pour se ranger dans un meuble



LUNDI, LG a présenté un téléviseur Ultra HD de 65 pouces enroulable lors du Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas. L'écran se plie, se déplie et se range dans un meuble.

UNE PETITE RÉVOLUTION
Il suffit d'une simple télécommande pour replier l'écran afin de le loger dans un meuble prévu à cet effet. Une petite révolution rendue possible grâce à l'intégration des composants essentiels dans le boitier où se range l'écran. L'utilisateur peut aussi choisir de sortir son téléviseur complètement ou non de son meuble.

UN PROTOTYPE
LG est encore au stade de prototype. Autrement dit: aucune date de commercialisation précise n'est annoncée. Le constructeur sud-coréen espère toutefois proposer son téléviseur au grand public à l'horizon 2020. Son prix reste inconnu pour le moment.

Il a neigé au Sahara







CERTAINES RÉGIONS désertiques du Maroc et d'Algérie ont été le théâtre de chutes de neige exceptionnelles.La neige a recouvert les dunes légendaires du désert du Sahara, dans la région d'Aïn Sefra, dans l'ouest de l'Algérie. Un phénomène rare, relate le site d'information national TSA. Ce n'est en effet que la quatrième fois en 37 ans qu'il est observé mais il devient étrangement récurrent ces dernières années.

COMME L'AN PASSÉ
Comme l'an passé à la même période, la neige est tombée en quantité (40 centimètres) ce dimanche lors des premières heures du jour et a commencé à fondre vers 17h. La température normale est de 6 à 12 degrés au mois de janvier dans cette région des hauts plateaux algériens, située à plus de 1.500 mètres d'altitude.

MAROC
Le Maroc est également touché par une vague de froid inhabituelle: "Les températures sont globalement en dessous de la normale, d'importantes chutes de neige ont touché le Haut-Atlas (ndlr: voir vidéo ci-dessous) et le Moyen-Atlas, à partir de 900 mètres d'altitude, avec des températures pouvant descendre à -5°C", a indiqué lundi à l'AFP un responsable de la Météorologie nationale.

On dit ligne « un » et non pas ligne « une » du métro !



Les partisans de la « ligne une » sont nombreux en argumentant cette formulation avec le simple accord avec le mot « ligne ». Mais malheureusement pour eux et selon l'Académie française, on dit « ligne un » tout comme on dit « page un » dans les livres. Dans ces cas, « un » n'est pas considéré comme article indéfini variable, mais un adjectif numéral cardinal employé comme ordinal.

Vous n'avez que deux peurs quand vous êtes nés !



Quand vous êtes nés, vos seules peurs sont celles de chuter et d'entendre des bruits forts. Ces peurs sont encrées dans votre ADN, elles ont été transmises de génération en génération en tant que mécanisme de survie. Leur seul but est de vous garder en vie et de créer une émotion qui vous motivera à éviter le danger. Toute autre peur que vous affrontez aujourd'hui, a été apprise au fil du temps.

Ordinateur quantique : Intel dévoile une puce supraconductrice à 17 qubits

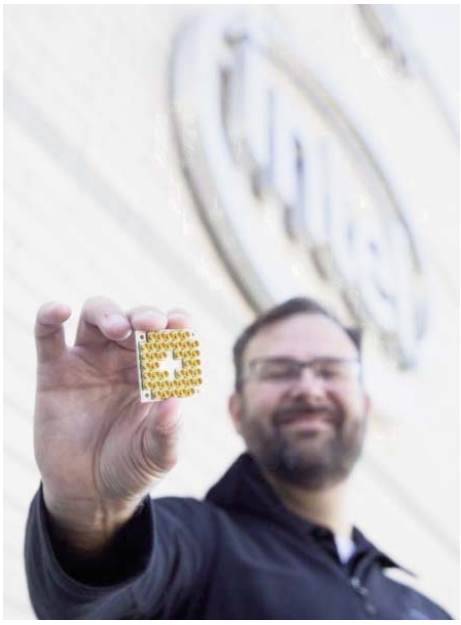
Intel vient de présenter un processeur expérimental destiné à l'informatique quantique. Cette puce à 17 qubits a été confiée à son partenaire QuTech qui en évalue les capacités. Le fondeur s'est appuyé sur son savoir-faire industriel pour explorer une nouvelle technique de fabrication.

Avec les processeurs neuromorphiques, l'ordinateur quantique est l'autre grand axe de recherche pour tenter de créer l'informatique de demain, capable de répondre à la puissance de calcul croissante que réclament, entre autres, l'intelligence artificielle, les big data, la recherche en chimie, en science des matériaux et en modélisation moléculaire. IBM a mis au point deux ordinateurs quantiques de 16 et 17 qubits, Google fait des progrès avec le calculateur D-Wave 2X et Microsoft a récemment dévoilé un langage de programmation dédié à l'informatique quantique qui n'a pour le moment pas de nom. Et pour cause, il s'adresse à des machines qui n'existent pas encore dans le commerce !

Car en effet, malgré les progrès accomplis, nous n'en sommes pas encore au point où l'informatique quantique puisse être exploitable commercialement. Mais on s'en approche un peu plus avec la dernière avancée d'Intel. Le fondeur vient de dévoiler une puce supraconductrice de 17 qubits en s'appuyant sur son expertise en science des matériaux et en production industrielle. Ce processeur expérimental a été confié à la société néerlandaise QuTech avec laquelle Intel collabore pour ses travaux sur l'informatique quantique. QuTech a pour mission d'évaluer les performances de cette puce en lui soumettant divers algorithmes.

LA TECHNIQUE DE LA PUCE RETOURNÉE

Dans son communiqué, Intel souligne que la principale innovation qu'apporte son processeur concerne le packaging, l'emballage des qubits, ce qui est la clé de leur stabilité. Le fondeur rappelle que les qubits sont très fragiles et ne peuvent fonctionner qu'à des températures extrêmement basses de l'ordre de 20 millikelvins (donc vingt millièmes de degré au-dessus du zéro absolu).



Jim Clarke, directeur de la branche matérielle de la recherche quantique d'Intel, montre la puce 17 qubits supraconductrice. © Intel

Pour concevoir cette puce supraconductrice, Intel a choisi une variante et adapté la technique dite de la puce retournée (en anglais flip chip) qui met face à face les surfaces pour les soudures. En l'occurrence, un point de soudure est appliqué à chaque plot de liaison, la puce est ensuite retournée à l'envers sur le circuit imprimé et l'on fait fondre la soudure pour la lier. Ce procédé contribue à réduire l'inductance de la connexion.Cette architecture rend la puce plus stable aux températures évoquées et réduit également les interférences électromagnétiques entre les qubits. Selon Intel, ce processeur peut envoyer et recevoir entre dix et cent fois plus de signaux comparativement à une puce équivalente mais basée sur la technologie du wire bonding où les plots de liaisons au sommet de la puce sont reliés par des fils micrométriques aux broches de connexion, lesquelles sont ensuite soudées au circuit imprimé.

Créer l'architecture qui entoure le processeur quantique

« Notre recherche quantique a progressé au point où notre partenaire QuTech simule des charges de travail avec des algorithmes quantiques et qu'Intel fabrique de nouvelles puces à qubits à un rythme régulier », assure le professeur Michael Mayberry, vice-président corporate et directeur d'Intel Labs.

Par ailleurs, les deux entreprises collaborent sur l'ensemble de la chaîne qui doit mener à l'ordinateur quantique, en travaillent notamment sur les architectures matérielles et logicielles qui doivent assurer le contrôle d'un processeur qubit ainsi que sur de futures applications. Une condition essentielle pour que l'informatique quantique puisse passer du stade la R&D à une utilité concrète.

TESLA BATTU PAR DAIMLER : LE PREMIER POIDS LOURD ÉLECTRIQUE S'APPELLE E-FUSO VISION ONE

PRÉSENTÉ AU SALON DE TOKYO, le camion E-Fuso Vision One, de Daimler, est le premier poids lourd électrique. Il offre une autonomie de 350 km et peut emporter onze tonnes de charge utile, soit seulement deux de moins que son équivalent à moteur Diesel.

Daimler Trucks et sa filiale Mitsubishi Fuso Truck and Bus Corporation ont profité du salon automobile Tokyo Motor Show pour dévoiler le premier camion poids lourd électrique. Baptisé E-Fuso Vision One, il est une évolution du concept présenté en 2016 sous le nom d'Urban eTruck, un mastodonte de 26 tonnes qui affichait une autonomie de 200 kilomètres.

Pour sa part, le E-Fuso Vision One améliore sensiblement ces chiffres avec un poids à vide de 23 tonnes et une autonomie maximale de 350 kilomètres grâce à un ensemble de batteries fournissant jusqu'à 300 kWh. Ce camion électrique pourra transporter 11 tonnes de charge utile ce qui, souligne Daimler, ne représente que deux tonnes de moins qu'un camion de gabarit équivalent à moteur Diesel.

Pas sur le marché avant quatre ans

Dans son communiqué, le constructeur souligne que la conception de camions électriques pour le transport long courrier va demander encore un « temps considérable » et que ce modèle se destine plutôt à des trajets régionaux intra-urbains. Pour autant, Daimler estime qu'une commercialisation d'un modèle de série du E-Fuso Vision One n'interviendra pas avant quatre ans sur des « marchés mûrs », comme l'Europe et le Japon, qui seront capables de fournir les infrastructures de charge rapide nécessaires au développement des transports électriques.

Daimler a en tout cas un coup d'avance sur Tesla qui devait initialement présenter son poids lourd électrique le 26 octobre. Mais dans un message posté sur Twitter, Elon Musk a annoncé que la présentation du Tesla Semi était reportée au 26 novembre afin de laisser le temps à l'entreprise de gérer ses problèmes de production de la Model 3 et de fournir une aide matérielle aux sinistrés de l'ile de Porto Rico après le passage de l'ouragan Maria. D'après les rumeurs qui circulent, le camion électrique Tesla aurait une autonomie qui pourrait aller jusqu'à 480 kilomètres.



Fabriquer son écran tactile en quelques minutes grâce à une imprimante

UNE ÉQUIPE de scientifiques de l'université allemande de Saarland a développé une technique qui permet à quiconque possédant une imprimante de fabriquer un écran tactile en quelques minutes. Voici en vidéo l'illustration de ce procédé révolutionnaire.

Printscreen permet d'imprimer rapidement et facilement des écrans électroluminescents sur un grand nombre de matériaux, comme par exemple du papier, du plastique, du métal ou du bois. Une équipe de scientifiques allemands de l'université de Saarland a en effet développé deux méthodes distinctes pour imprimer ces écrans.



La première fonctionne avec une technique de pochoir qui rend possible la superposition des matériaux qui constitueront l'affichage. La seconde utilise une imprimante classique qui viendra déposer une encre spéciale nécessaire à la fabrication de l'écran.

Le principe permet d'intégrer des écrans flexibles et tactiles sur toutes sortes d'objets personnels. En combinant ce procédé avec l'impression 3D il est possible d'imprimer des objets en trois dimensions qui pourront afficher des informations et répondre au toucher.

La Nasa en route vers Uranus et Neptune ?

Alors qu'une des dernières décisions du programme robuste d'exploration robotique de Jupiter et de Saturne est attendue au cours de ces prochains mois, avec peut-être un atterrissage sur une des lunes de ces deux planètes, les priorités scientifiques de la Nasa vont changer. Suivant les recommandations d'un rapport qu'elle a rédigé, le feu vert à une mission ambitieuse à destination d'Uranus ou de Neptune, voire des deux, pourrait être donné durant la décennie 2022-2032.

Il y a quelques jours, l'Agence spatiale européenne (ESA) a présenté sa sonde BepiColombo qui sera lancée en octobre 2018 à destination de Mercure. Après Mariner 10 et Messenger, elle sera la troisième mission de l'Histoire à destination de la planète la plus proche du Soleil. Dans notre Système solaire, deux autres planètes ont été encore moins visitées : Uranus et Neptune.

Ces deux autres planètes gazeuses ont été survolées, après Jupiter et Saturne, respectivement en 1986 et 1989 par la sonde Voyager 2.

Trente ans plus tard, la Nasa s'y intéresse de nouveau. En effet, un rapport rendu public détaille l'intérêt scientifique de les étudier et propose plusieurs concepts de missions, de plus ou moins deux milliards de dollars, avec des charges utiles de 50 à 150 kg, qui iraient explorer une ou peut-être les deux planètes à l'aide d'orbiteurs, de survols à très faibles distances et de sondes qui plongeraient dans leurs atmosphères respectives.

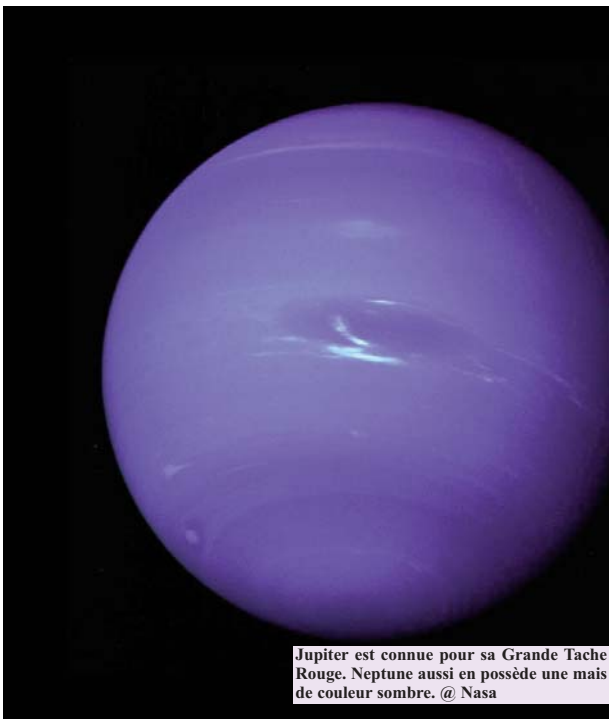
Pour financer cette mission, si elle se concrétise, la Nasa pourrait s'associer avec d'autres agences spatiales. Dans ce contexte, le projet Uranus Pathfinder, proposé en 2010 par le Mullard Space Science Laboratory à l'ESA, pourrait être de nouveau proposé. À l'époque, bien qu'il ait reçu une excellente évaluation scientifique, il n'avait pas été retenu en raison de difficultés technologiques et de la nécessité d'utiliser un générateur nucléaire.

Aujourd'hui, trois points-clés soulignent l'importance d'envoyer une mission à destination d'au moins une de ces deux géantes de glace :

Uranus et Neptune représentent une classe de planète fondamentalement très différente des deux autres géantes du Système solaire (Jupiter et Saturne) et des planètes telluriques ;

des études suggèrent qu'elles ont toutes les deux un océan liquide représentant environ les deux tiers de leur masse ;

les modèles de structure interne n'arrivent pas à expliquer toutes les observations.



Jupiter est connue pour sa Grande Tache Rouge. Neptune aussi en possède une mais de couleur sombre. @ Nasa

DE GRANDES INCERTITUDES À LEVER SUR L'HISTOIRE DE LEUR FORMATION

Aujourd'hui, les scientifiques sont dans l'expectative. En raison des caractéristiques particulières d'Uranus et de Neptune, ils ne savent pas précisément comment et où se sont formées ces deux planètes ni comment elles ont migré à leur emplacement actuel.

Les observations du Système solaire externe et les modèles antérieurs qui décrivent leur formation ne « permettent pas d'expliquer comment celles-ci se sont formées dans la zone où elles se trouvent aujourd'hui », nous explique Jean-Marc Petit, chercheur au CNRS, et Mohamad Ali-Dib, chercheur postdoctoral. Située très loin du Soleil, cette zone ne « contenait pas assez de blocs de construction pour former Uranus et Neptune suffisamment vite avant la dissipation de la nébuleuse primordiale ». D'après ces deux chercheurs, une fois la nébuleuse dissipée, il est en effet « impossible pour les deux planètes de mettre en place leurs enveloppes gazeuses ». Leurs travaux sur ces deux planètes publiés dans The Astrophysical Journal en septembre 2014 (disponible sur arXiv)) suggèrent « qu'Uranus et Neptune se sont formés principalement à partir des glaces du monoxyde de carbone, dans la zone lointaine où les températures sont assez faibles pour condenser cet élément chimique ». À vérifier donc.

Autres incertitudes, à l'exception de l'hydrogène et de l'hélium, les autres composants de l'atmosphère de Neptune sont mal recensés. Sa magnétosphère aussi est mal comprise. Quant à Uranus, l'hydrogène et l'hélium présents dans son atmosphère le sont dans des proportions voisines de Jupiter et du Soleil. Sa magnétosphère apparaît très complexe et change de structure au cours de l'année à cause de l'inclinaison de son champ magnétique. L'origine des anneaux de ces deux planètes est également mal connue. Enfin, alors que Jupiter et Saturne possèdent un nombre très important de satellites, 69 pour Jupiter et 62 pour Saturne, Uranus n'en possède que 27, et Neptune 14.

Un autre facteur souligne l'importance de mieux les comprendre. Comme le montrent les observations les plus récentes, les planètes géantes de glace sont extrêmement fréquentes dans la Galaxie. En effet, la majorité des exoplanètes découvertes sont de ce type. Par analogie, l'étude de ces deux mondes permettra de mieux caractériser cette population récurrente dans la Voie lactée.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Uranus et Neptune sont deux planètes très mal connues. Seule la sonde Voyager 2 leur a rendu visite brièvement en 1986 et 1989.

La Nasa souhaite une mission très ambitieuse de plus ou moins deux milliards de dollars embarquant entre 50 et 150 kg d'instruments scientifiques.

Uranus et Neptune posséderaient chacune un océan de diamant sur lequel flottent des icebergs de diamant.

Le T-Rex ne pouvait pas courir à plus de 20 km/h !

LA COURSE poursuite entre un T-Rex et le 4x4 transportant Jeff Goldblum est l'une des scènes cultes du film Jurassic Park. Pourtant, des chercheurs britanniques affirment aujourd'hui qu'elle est totalement irréaliste. En effet, selon leurs simulations, l'impitoyable dinosaure n'était tout simplement pas capable de courir à plus de 20 km/h.

Selon les modèles biomécaniques classiquement appliqués au Tyrannosaurus rex, celui-ci aurait été capable de courir jusqu'à plus de 70 km/h. Mais, en examinant la question de manière plus approfondie, des chercheurs de l'université de Manchester (Royaume-Uni) affirment aujourd'hui que, compte tenu de sa morphologie, le T-Rex aurait en réalité été bien incapable de dépasser une vitesse de course de 20 km/h.

Pour arriver à cette conclusion, ils ont eu recours au High Performance Computing (HPC), comprenez au calcul haute performance. Cette méthode leur a permis d'obtenir un modèle biomécanique inédit, combinant l'analyse dynamique multicorps et l'analyse de stress squelettique. Leur résultat est sans appel : la force musculaire de l'impitoyable dinosaure ne lui permettait pas de dépasser les 30 km/h.



Le squelette du T-Rex n'était pas suffisamment résistant pour supporter une course rapide. © Université de Manchester

La fin du mythe du prédateur de poursuite

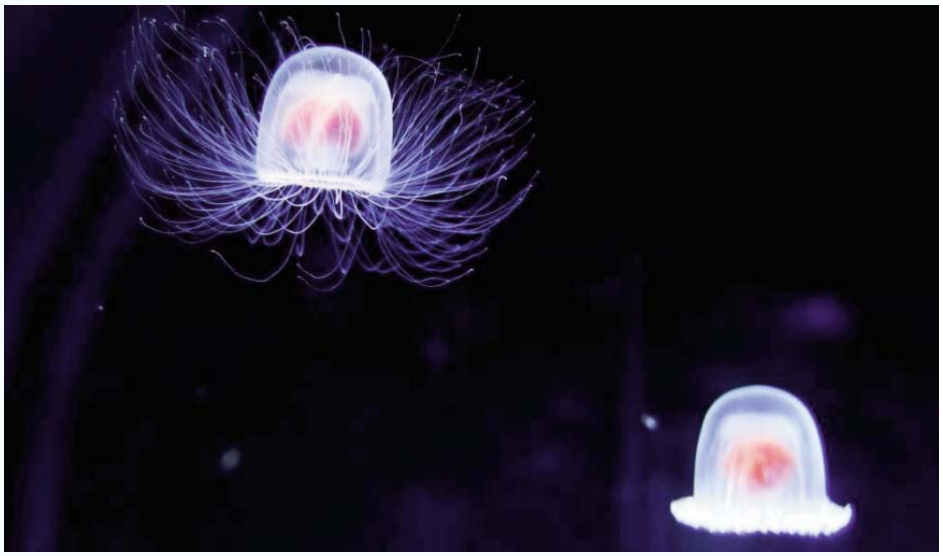
Et, en ajoutant à cela le paramètre du poids, les chercheurs de l'université de Manchester ont conclu qu'au-delà de 20 km/h, le Tyrannosaurus rex avait toutes les chances de se casser les pattes. De quoi mettre fin au mythe du prédateur de poursuite redoutable. Pour échapper au T-Rex, il suffisait à ses proies de courir un peu plus vite...

L'étude menée par les chercheurs britanniques porte spécifiquement sur le T-Rex.

Elle laisse toutefois supposer que d'autres grands dinosaures évoluant sur deux pattes, tels que le Gigantosaurus, le Mapusaurus ou encore l'Acrocanthosaurus, ont pu rencontrer les mêmes difficultés. Des suppositions qui devront bien sûr être vérifiées.

Une méduse détiendrait le secret de l'immortalité

La vie éternelle : rêve... ou cauchemar. On la croyait impossible et pourtant, une méduse insignifiante est capable de rajeunir, et ce, plusieurs fois de suite, ouvrant la voie tant convoitée de l'immortalité. Depuis cette découverte majeure, la « méduse immortelle » suscite l'intérêt de la science pour le meilleur, ou le pire...



En 1988, à Rapallo (Italie), un étudiant allemand en biologie marine, Christian Sommer, découvrait dans ses filets à plancton une toute petite méduse étonnante : turritopsis dohrnii[1] qui sera ensuite surnommée la « méduse immortelle ». Christian Sommer étudiait les hydrozoaires (hydro = eau, zoaire = animal), une classe de cnidaires qui compte environ 3 500 espèces reconnues de petits invertébrés marins qui peuplent nos océans (99% en eau de mer et 1% en eau douce) et se nourrissent de plancton.
Ils se présentent sous deux formes, une immobile : les polypes (corail, anémone de mer), l'autre mobile (méduses). Le polype peut exister seul, se reproduisant sexuellement et asexuellement, mais les deux forment peuvent également exister dans une même espèce, comme c'est le cas pour les méduses, où un polype asexué grandit en une méduse sexuée.
Christian Sommer s'intéressait aux cycles de reproduction de ses hydrozoaires dans son laboratoire et a fini par remarquer le comportement étrange de la turritopsis dohrnii. La méduse refusait tout simplement de mourir. En cas de conditions de vie défavorables (stress, manque de nourriture...), elle rajeunissait jusqu'à redevenir un polype, à n'importe quel stade de son développement, pour recommencer son cycle de vie naturellement, lorsque l'environnement était plus propice.

LE CYCLE DE VIE ÉTONNANT DE LA MÉDUSE

Le cycle de vie d'une méduse est, à la base, un phénomène extrêmement intéressant. Saviez-vous que les méduses se reproduisent non pas une mais deux fois ? En effet, celles-ci se reproduisent une première fois de façon sexuée, entre mâles et femelles méduses en pleine mer, et une deuxième fois de façon asexuée, à travers le bourgeonnement médusaire.
En général, un œuf fertilisé se transforme en larve ciliée, la planula, qui se dépose sur le fond marin, s'y fixe et se développe en polype. Ce polype se reproduit ensuite de façon asexuée et constitue ainsi une colonie d'hydraires, en forme de petits filaments souples, fixés aux algues ou aux rochers. Puis, certains polypes de l'hydraire produisent par bourgeonnement des petites méduses qui se détachent, nagent, grandissent et développent des organes de reproduction pour recommencer ce cycle complexe. Attention, ces cycles peuvent être différents en fonction de l'espèce de méduse étudiée.

A LA RECHERCHE D'EXPLICATIONS SUR LE COMPORTEMENT DE LA TURRITOPSIS

La découverte de Christian Sommers, comme beaucoup d'autres scientifiques, est tombé dans l'oubli jusqu'en 1992, quand Sommers et l'un de ses collègues Bravestrello, remarquent une turritopsis nutricula récemment détachée du bourgeon, (donc encore sexuellement immature) qui rajeunit et se dépose sur le sol marin pour donner vie à une colonie d'hydraires sans avoir recours à la reproduction. Il faut savoir que les scientifiques avaient déjà observé de nombreux cas de « rajeunissement » où la méduse pouvait se retransformer en polype. Cependant, ce n'était que possible qu'à partir du stade de bourgeon médusaire, donc avant d'avoir quitté le polype. En effet, les méduses perdaient leur capacité à se transformer si elles étaient libérées du bourgeon médusaire.
Leur découverte a ensuite été examinée par d'autres scientifiques, dont Piraino et al, qui ont étudié le cycle de vie de la turritopsis nutricula et publié leurs résultats sous l'article « Reversing the Life Cycle ». Cette étude tente d'expliquer le phénomène de rajeunissement au niveau cellulaire car, bien que le polype et la méduse puissent tous les deux régénérer leurs tissus et organes (comme les étoiles de mer, par exemple, qui peuvent faire repousser un bras si elles en perdent un), ils sont différents au niveau anatomique mais également cellulaire.
Les hydrozoaires sous forme de polype sont des organismes modulaires alors que la méduse est unitaire. Les organismes modulaires ont potentiellement une durée de vie infinie car ils peuvent se régénérer indéfiniment grâce à leurs cellules qui ne sont pas spécialisées, ce qui est habituellement impossible pour des organismes non-modulaires pour lesquels la maturité sexuelle conduit en fin de compte à la mort.

LE PROCESSUS DE CYCLE DE TRANSDIFFÉRENCIATION

L'étude des Italiens a montré que la turritopsis pouvait rajeunir même si elle avait atteint la maturité sexuelle. Lors de conditions de vie défavorables, la méduse entièrement développée rajeunit pour se poser sur le sol marin et faire une nouvelle colonie de polypes : c'est grâce au processus de « transdifférenciation » que les méduses turritopsis nutricula et dohrnii sont capables de redevenir des polypes. Ce processus incroyable et très rare permet à des cellules non-souches ou des cellules « différenciées » (c'est-à-dire qu'elles se sont spécialisées et ont acquis un rôle bien défini) de perdre leurs caractères normaux et d'en acquérir de nouveaux ou de nouvelles fonctions. Par exemple, la conversion d'une cellule souche adipeuse différenciée en cellule osseuse, nerveuse, musculaire ou cartilagineuse.



Les études pour comprendre ce processus se multiplient et, en 2011, Shin Kubota, un chercheur en biologie marine à l'Université de Kyoto a observé le rajeunissement de la turritopsis 10 fois de suite ! Cette observation bat tous les records et a de quoi affoler quelques scientifiques…

UNE INVASION SILENCIEUSE

Avec la mondialisation et le commerce, les espèces invasives s'exportent aux quatre coins du globe. Une méduse immortelle ne pose-t-elle pas un réel danger pour la biodiversité marine ? Maria Pia Miglietta de l'institut de recherche Smithsonian, à Panama, a étudié la dispersion de la turritopsis à travers les eaux du monde et l'a qualifié d' « invasion silencieuse ».

Son étude montre que, bien qu'il n'existe que peu d'espèces invertébrées invasives, turritopsis en fait partie, car sa capacité à rajeunir fait d'elle une experte de « l'auto stop » en bateau. D'autre part, elle observe que ses changements morphologiques pour s'adapter à différents territoires sont extrêmement rapides. Ces résultats inquiétants poussent à se demander si la biodiversité marine n'est pas menacée par cette méduse ultra résiliente qui ne peut mourir, dans un monde où les méduses tendent à supplanter les poissons.

L'IMMORTALITÉ À PORTÉE DE MAIN ?

Depuis toujours, l'immortalité a été un rêve pour l'humanité. Avec la turritopsis, que certains nomment la méduse Benjamin Button, peut-être que ce rêve est plus proche qu'on ne le croit ?
Cependant, si on réussit à découvrir le secret de l'immortalité, comment résoudrons-nous alors nos problèmes de surpopulation, de surconsommation des ressources et autres conflits qui semblent déjà insurmontables ?

Pour traiter le rhume et la grippe, essayez le bicarbonate de soude



Seulement, si vous voulez préserver votre santé, traiter ou prévenir la grippe ou le rhume, testez le bicarbonate de soude et vous serez étonné de son efficacité et de la rapidité de guérison. Tout ce que vous avez à faire est de le dissoudre dans de l'eau et boire.

Au premier jour : Prenez 6 doses de ½ cuillere à café de bicarbonate de soude diluée dans 250 ml d'eau. Faites des intervalles de 2 heures entre chaque prise.

Deuxième jour : Faites la même chose que le premier jour.

Troisième jour : Prenez seulement 2 doses, une le matin et une autre le soir avant de vous coucher.

Mais pour éviter toute interactivité entre les différents médicaments que vous preniez, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien.

Quelles sont les causes des démangeaisons du cuir chevelu ?



Elles peuvent être aussi ressenties en l'absence de pellicules.
Dans ce dernier cas, elles proviendraient des pratiques suivantes:

- l'application d'un shampooing inapproprié ,
- l'application fréquente des produits défrisants non appropriés,
- le contact des mèches avec la peau du cuir chevelu
- la traction permanente de la pose des mèches, tissages et autres ou simplement,
- l'utilisation ou l'application de tout autre produit ne respectant pas l'équilibre naturel du cuir chevelu.

Ces pratiques, notons le entre autre, proviennent de nos mauvaises habitudes à rechercher des standards de beauté autre que les nôtres.

**Le contact des mèches ou extension avec la peau du cuir chevelu est une des causes les plus prépondérantes des démangeaisons. Et cela nous emmène à nous interroger sur les provenances et compositions de ces produits .

**Il ressort de ces interrogations que, les mèches, sans exception, toute qualité confondue (Naturelles, synthétiques, vierges, brésiliennes, indiennes etc.) engendrent toutes les mêmes problèmes de démangeaison, ne serait que par le fait d'être un corps étranger.

**C'est le lieu d'attirer l'attention de nos autorités sur le contrôle du processus de fabrication de ce type de produits, quand ils sont fabriqués en côte d'Ivoire, d'une part, et d'autre part, obliger l'affichage de la liste des ingrédients sur les emballages, de ses produits peu importe leurs origines, de sorte que le consommateur soit minimalement averti.

**Il nous parait urgent de le faire car les dégâts constatés deviennent un réel problème de santé public.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES



Votre médecin vous a prescrit un médicament générique ou votre pharmacien vous propose de « substituer » un générique à votre médicament habituel ?

• Contient la même substance active, au même dosage, que le médicament original .

• Est commercialisé par différents laboratoires pharmaceutiques : son aspect ou sa présentation (couleur, forme) peuvent changer.

• Est contrôlé de la même façon que tous les médicaments : la qualité de fabrication et l'équivalence avec le médicament original sont validées par l'Afssaps avant la mise sur le marché.

• Le médicament générique est donc aussi efficace et aussi fiable que votre médicament habituel.

MASQUE NATUREL POUR LES MAINS

La purée de banane pour masque pour les mains :

– Faites une purée avec 2 bananes fraîches bien mûres, mélangez avec un peu de beurre doux

– Enduisez vos mains de ce remède en laissant agir 5 minutes. Rincez et séchez

– Recommencez l'opération plusieurs jours d'affilée. Vos mains deviendront moins sèches, plus douces et plus souples.



poulet aux mirabelles



Ingrédients:

-4 blancs de poulet environ 100g chacun
-4 cuisses de poulets
-1kg de mirabelles
-50g de raisins sec - facultatif
-50g d'amandes - facultatif
-2 gros oignons
-3 cuillères à soupe de miel
-1 cuillère à soupe de canelle en poudre
-1 cuillère à soupe de cumin
-1 cuillère à café de Ras el Hanout
-2 étoiles de badiane
-Huile d'olive
-Sel et poivre
-Eau

Préparation :

1.Coupez le blanc de poulet en morceaux pas trop petits.
2.Émincez finement les oignons puis réservez.
3.Dénoyautez les mirabelles ou décongelez-les si vous en avez acheté surgelées.
4.Faites dorer le poulet avec l'huile d'olive dans un tajine ou une cocotte.
5.Ajoutez le miel et les mirabelles puis remuez un petit peu.
6.Dans une poêle à côté, faites revenir les oignons dans de l'huile d'olive ou du beurre.
7.Ajoutez les épices au tajine et recouvrez d'eau. Laissez mijoter pendant 1h30 environ.
8.Vers la fin de la cuisson, ajoutez les oignons confits ainsi que les raisins et les amandes si vous en avez.
9.Laissez cuire encore une trentaine de minutes puis retirez du feu.
10.Décorez le plat d'une ou deux étoiles de badiane et servez.

Chneks aux raisins secs



Ingrédients :

Pâte levée feuilletée
Garniture :
- Crème pâtissière.
- Raisins secs.
Décoration :
- Nappage.
- Amandes effilées.
- 1 œuf pour la dorure.

Préparation :

- Même préparation de la pâte des chneks à la crème de noix de coco.
- Abaisser la pâte, étaler la crème pâtissière et saupoudrer les raisins puis enrouler la pâte comme un roulé.
- Couper ce roulé en 12 tranches de 2 cm.
- Couvrir et laisser lever.
- Dorer les chneks à l'œuf battu et les faire cuire au four préchauffé à 180°C pendant 12 minutes.
- Napper les chneks de nappage et saupoudrer d'amandes effilées.

5 éléments naturels idéaux pour traiter la peau



Si la bave d'escargot est si bénéfique, c'est qu'elle contient 5 éléments naturels qui s'avèrent indispensables au bon traitement de la peau :

- Allantoïne : a des propriétés régénératrices des cellules de l'épiderme, aide à réduire l'acné, à amoindrir les cicatrices ainsi qu'à soigner les brûlures. Elle est également un parfait allié pour ralentir le vieillissement de la peau.

- Les peptides antimicrobiens : permettent de redonner de l'élasticité et de la souplesse à la peau. Ils sont également très utiles pour gommer les rides, les cellules mortes et pour réduire les vergetures.

- Les enzymes : constituent des exfoliants naturels capables de gommer les cellules mortes de l'épiderme.

- Les glycoprotéines enzymatiques : ces dernières régénèrent des cellules des vitamines A, C et E.
La vitamine A permet d'obtenir un teint halé, tout en favorisant l'hydratation de la peau.
La vitamine C protège des infections virales ou bactériennes, du vieillissement cutané, favorise la cicatrisation et aide la peau à produire naturellement plus de collagène.
Enfin, la vitamine E, antioxydante, protège les cellules vitales, réduit l'inflammation et favorise l'hydratation de la peau.

- Du collagène et de l'élastine : alliés de la souplesse et de l'élasticité de la peau, ces derniers permettent de gommer les rides, de réduire les vergetures, d'atténuer l'acné et l'hyper pigmentation.
Ainsi, la bave d'escargot est surtout utilisée dans les crèmes pour traiter les taches brunes, l'acné, la peau d'orange, les rides ou encore les cicatrices.

21.00 : Blanche-Neige et le chasseur



FILM FANTASTIQUE - Etats-Unis (2012)

Orpheline de mère, Blanche-Neige est élevée par son père, le Roi Magnus. Le souverain épouse Ravenna, qu'il a libérée d'une mystérieuse armée. Mais celle-ci s'avère être une puissante sorcière qui veut régner de son éternelle jeunesse. Elle assassine le roi et fait enfermer Blanche-Neige. Des années plus tard, la princesse réussit à s'enfuir. Ravenna, qui a soumis le royaume, envoie à ses trousses Eric, un redoutable chasseur.

21.00 : L'étudiante et monsieur Henri



COMÉDIE DRAMATIQUE - France (2015)

Monsieur Henri, veuf depuis longtemps, est un vieil homme acariâtre qui malmène sa famille. Ne voulant pas le laisser seul, son fils Paul met une annonce sur Internet pour louer une des chambres de l'appartement de son père à un étudiant. La jeune Constance, à qui la vie n'a pas fait de cadeaux, se rend à l'adresse indiquée. Henri accepte de l'accueillir chez lui, mais pose beaucoup de conditions. La jeune femme n'a pas le droit d'amener son petit ami par exemple. Henri lui fait une drôle de proposition : contre trois mois de loyers gratuits, il lui demande de séduire son fils afin de se débarrasser de sa belle-fille, une jeune femme coincée et très croyante.

21.00 : Brokenwood



SÉRIE POLICIÈRE - Nouvelle-Zélande (2014) 4 saisons / 17 épisodes

Veuf et souffrant de la maladie d'Alzheimer, Edward Alderston a été placé par sa famille au Sunset Manor, une paisible maison de retraite. L'homme imagine des plans d'évasion... qu'il oublie instantanément ! Mais un jour, un voisin de l'établissement, Mitch Waterson, un financier véreux, est retrouvé mort dans sa piscine. Une épée est plantée dans son dos. Les enquêteurs s'intéressent aux allées et venues d'Edward. Son frère et sa sœur font partie des nombreux épargnants qui ont perdu leurs économies à cause de Mitch.

21.00 : Capital



MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE 203 épisodes

« Agents immobiliers : leurs tarifs sont-ils justifiés ? ». Qu'ils travaillent pour des franchises ou d'une manière indépendante, les chasseurs d'appartements doivent vendre pour toucher leur commission. Pour y parvenir et faire face à la concurrence d'Internet, certains n'hésitent pas à ruser • « Charges de copropriété : comment stopper les frais ? ». Les syndics utilisent des astuces pour augmenter les tarifs • « Construire sa maison : le rêve à portée de main ? ». Achat du terrain, choix des matériaux et look de la demeure... la facture peut vite grimper.

21.00 : PARIS-SG / MARSEILLE



FOOTBALL 2017 saisons / 279 épisodes

Bien lancés dans la course à la deuxième place, Florian Thauvin, Steve Mandanda et les Marseillais viennent au Parc des Princes avec la ferme intention de prendre des points lors de ce clasico qui s'annonce plus équilibré que ces dernières saisons. Les joueurs de Rudi Garcia devront toutefois se méfier des Parisiens revanchards. Au match aller, les joueurs d'Unai Emery avaient obtenu le point du match nul (2-2) dans les arrêts de jeu.

21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 412 épisodes

Sur Twitter #ONPC. Sur le plateau de Laurent Ruquier, Denis Olivennes et Mathias Chichportich évoquent le livre «Mortelle transparence», publié chez Albin Michel. Grand Corps Malade parle quant à lui son nouvel album «Plan B». Bruno Solo et Hélène Vincent présentent la pièce de théâtre «Baby», de Jane Anderson. Le journaliste Hugo Clément fait la promotion de «Konbini» un média en ligne fondé en 2008 par David Creuzot et Lucie Beudet. Enfin le dessinateur Jul parle de la BD «50 Nuances de Grecs», publiée chez Dargaud.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:31 | 12:42 | 15:52 | 18:24 | 19:44 | 05:36 | 12:47 | 15:57 | 18:29 | 19:48 | 05:50 | 13:01 | 16:11 | 18:43 | 20:03 | 05:42 | 12:52 | 16:07 | 18:38 | 19:53 | 05:57 | 13:08 | 16:19 | 18:50 | 20:09 | 06:02 | 13:13 | 16:24 | 18:55 | 20:14 | 06:05 | 13:16 | 16:27 | 18:58 | 20:17 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6016 – DIMANCHE 9 DJOUMADA EL THANIA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	5°
Oran	16°	4°
Constantine	9°	4°
Ouargla	19°	9°

HOCINE ALLOUACHE PUBLIE SON PARCOURS HÉROÏQUE DE MOUDJAHID :

«Ma seule motivation est de glorifier les moudjahidine disparus»

Hocine Allouache vient de publier aux éditions Baghdadi un remarquable ouvrage sur son parcours héroïque de moudjahid de la Wilaya 3. Ce moudjahid, dont les actions d'éclat ont illuminé les grandes batailles de la Wilaya 3, assure et soutient qu'en écrivant son livre, son unique motivation consiste à servir le pays tout en glorifiant la mémoire des valeureux compagnons tombés au champ d'honneur.

Hocine était convaincu dès sa petite enfance que le combat contre le colonialisme était son seulement un impératif absolu, un devoir indiscutable, mais aussi un acte profond de foi, de noblesse et de grandeur d'âme.
Pour lui, s'engager dans la lutte de libération nationale n'était pas seulement le témoignage d'un apport physique et corporel exceptionnel, mais accompagné d'une profonde détermination morale, spirituelle et intellectuelle.
Sur ces deux plans, Hocine Allouache a donné le meilleur de lui-même jusqu'à devenir un super homme dans les combats comme dans la forte détermination de la justesse de ce combat.
Pour lui, le sacrifice total de son engagement et la forte conviction de son action étaient inséparables. Ce sont ces deux éléments réunis qui l'ont conduit à accomplir les tâches les plus intrépides, les plus



audacieuses et les plus risquées. Les batailles qu'il a livrées contre les forces coloniales puissamment équipées, il les a vécues intensément, décrivant avec une précision extraordinaire des lieux où elles se sont déroulées.
Il cite avec exactitude les noms de ces lieux de la Wilaya 3 et ceux des moudjahidine qui étaient à ses côtés. Certains de ceux-là sont encore en vie et nombreux sont ceux qui sont tombés au champ d'honneur.
Il énumère leurs noms dans une longue liste couvrant un chapitre de cet ouvrage. Le mérite de Hocine Allouache dans le récit de ces batailles tient à ce que nul autre écrivain de l'histoire de la guerre de libération nationale n'a su décrire d'une manière aussi vivante les souffrances, les épreuves, les douleurs, les sacrifices de ces valeureux moudjahidine au combat. Il raconte ainsi qu'après une action audacieuse à Béjaïa ville, lui et ses compagnons sont restés 19 jours agrippés à une façade abrupte de la montagne sans bouger.
Avec ces supplices intolérables, il fallait une énergie surnaturelle pour pouvoir survivre. Grâce à Dieu, Hocine Allouache a pu échapper a cet enfer et il en témoigne avec fierté et humilité, auprès des nouvelles générations pour qu'elles connaissent le prix inestimable payé par les moudjahidine pour le recouvrement de la souveraineté nationale ainsi que le respect éternel dû aux valeureux artisans tombés au champ d'honneur. Le livre de Hocine Allouache est en même temps un précieux document sur la parfaite organisation du FLN dans la Wilaya 3 et un livre d'histoire plein d'enseignements et d'informations sur la révolution armée.
Cet ouvrage captivant et fascinant se lit avec le suspense d'un roman, sauf que dans ce cas les évènement relatés ont été réellement, vécus, avec des dates et des horaires extrêmement précis et justes.

Kamel Cheriti

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Plusieurs activités au menu à Bejaïa

POUR célébrer la journée mondiale de la Protection civile qui coïncide avec le 1er mars de chaque année, un programme riche en activités a été lancé depuis hier par la Protection civile de Bejaïa.
Ces journées portes ouvertes ont été placées sous le slogan «Protection civile et institutions nationales: pour une gestion plus efficace des catastrophes». Cela débuté hier par un cross à travers les artères de la ville. Suivront plusieurs tournois dans différentes disciplines sportives (football, volleyball, pétanque…), a indiqué la cellule de communication de la Protection civile. À partir du 1er mars, des portes ouvertes seront organisées dans les unités secondaires de la Protection civile à travers toute la wilaya. A la maison de la Culture où des portes ouvertes seront également organisées, le wali procédera à l'inauguration de l'exposition célébrant la Journée mondiale de la Protection civile. Sur l'esplanade de l'établissement, il est exposé outre les moyens d'intervention roulants et autres moyens techniques, les différentes données statistiques réalisées les dix dernières années. Elles seront mises à la disposition des visiteurs, en sus des manœuvres de sensibilisation qui seront organisées au profit du public.
Des cadeaux seront remis aux lauréats et vainqueurs des différents tournois sportifs, et également aux retraités de la Protection civile pour les loyaux services au cours de leur parcours au sein du corps, et aussi aux sponsors des campagnes de sensibilisation ainsi qu'aux enfants malades du CHU de Béjaïa qui auront droit à une visite. **Nabil B.**

LE SATELLITE ALGERIEN ALCOMSAT-1 EST DEJA OPERATIONNEL

Les premiers tests effectués avec succès

LES PREMIERS tests de communication via le satellite algérien de télécommunications Alcomsat-1, lancé en décembre dernier par le lanceur chinois Long March 3B depuis la station Xichang Satellite Launch Center en décembre 2017 «ont été effectués avec succès». La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane-Houda Faraoun qui a assisté au premier test en condition réelle du premier transpondeur activé en bande Ku sur le satellite Alcomsat1, assuré par les ingénieurs d'ATS en étroite collaboration avec les ingénieurs de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) a indiqué que cet événement «initiera une longue série de tests des différents transpondeurs du satellite Alcomsat-1 à travers tout le territoire national».
La ministre a effectué, via le satellite Alcomsat-1, une communication téléphonique avec le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, durant laquelle elle a exprimé sa satisfaction du «test concluant». Le satelliteAlsomsat-1 a été réalisé par l'agence spatiale algérienne (ASAL), en partenariat avec la Chine, est dédié aux télécommunications, la télédiffusion et l'internet. Le satellite Alsomsat-1 est dédié notamment aux télécommunications, la télédiffusion et l'internet. Il est le premier satellite algérien de télécommunications.
Il permettra l'amélioration des télécommunications et la réception de plusieurs programmes de télédiffusion. Il fournira également des services de transmission audio, d'internet à haut débit, de télé-enseignement, de télémédecine, de visioconférence.
Cinq manœuvres d'Alcomsat-1 seront nécessaires pour atteindre son orbite géostationnaire 36.000 km et sa position orbitale 24.8 ouest. L'exploitation et le contrôle du satellite seront effectués par les ingénieurs de l'ASAL, depuis les centres d'exploitation des systèmes de télécommunications de Boughezoul (Médéa) et de Bouchaoui (Alger).
Ces opérations auront lieu dès la séparation du satellite du lanceur jusqu'à sa position orbitale géostationnaire. Ces derniers procéderont à l'activation, à la surveillance et au contrôle des différents sous-systèmes du satellite et de ses appendices (antennes, panneaux solaires, réflecteurs).

H. A;

SELON L'OFFICE TUNISIEN DU TOURISME

2,5 millions d'Algériens ont visité la Tunisie en 2017

PAS MOINS de 2,5 millions de touristes algériens ont visité la Tunisie au cours de l'année 2017, une affluence représentant 35% de l'ensemble des touristes ayant visité ce pays voisin, a indiqué le directeur de l'Office tunisien du tourisme (OTT). Sur les 7 millions de touristes rentrés en Tunisie en 2017, pas moins de 2,5 millions sont des Algériens. Ce qui représente un taux de 35% , a précisé Foued Eloued, en marge de la 9ème édition du Salon international du tourisme, des voyages, du transport et de l'équipement hôtelier (SIAHA), qui se tient, depuis jeudi, au Centre des conventions d'Oran.
«L'Algérie est le premier marché pour le tourisme tunisien», a déclaré le même responsable, précisant que le ministère tunisien et les professionnels du secteur accordent une grande importance au touriste algérien. Le marché algérien est d'autant plus important avec des touristes qui affluent tout au long de l'année et pas seulement durant la saison estivale, a-t-il dit. En plus des destinations prisées par les touristes algériens comme Tunis, Sousse, El Hammamet, de nouvelles zones commencent à être populaires comme l'Ile de Djerba et El Mahdia, a fait savoir le directeur de l'OTT.
Une dizaine d'exposants tunisiens ont pris part à cette 9ème édition du salon SIAHA, en plus du ministère du tourisme et l'office du tourisme tunisiens ainsi que d'une trentaine de professionnels du secteur. Des rencontres B-to-B avec des opérateurs algériens ont été programmées pour discuter des opportunités de partenariat, ajoute M. Eloued, précisant que cette forte participation reflète l'intérêt que porte les tunisiens au marché algérien. Interrogé sur certains points négatifs enregistrés au cours des saisons estivales passées, notamment les conditions défavorables d'accueil des algériens au niveau des frontières, le directeur de l'OTT a fait savoir que les autorités de son pays ont mis en place un office qui s'occupe des postes frontaliers, promettant une amélioration de l'accueil dans les plus brefs délais. Le marché russe est le deuxième marché ciblé par les autorités tunisiennes, avec 500.000 touristes enregistrés en 2017, suivi par les marchés allemands, tchèque, polonais, avec un retour des touristes britanniques depuis le début de l'année, explique le même responsable.

S. N.